

UNE RENTRÉE
ENFIN CHAUDE ?
LES RAISONS DE LA COLÈRE



Exclusion

L'hôpital interdit aux
Roms et aux sans-papiers

page 4

Répression

La police hors-la-loi

page 7

Crise sociale

Les salariés privés
de retraite

page 9

Syndicalisme

Une expérience à méditer

page 19

11 septembre

Les tours ont bel et
bien existé

page 17



Sommaire

Roms et sans-papiers **hors de l'hôpital**, par P. Schindler, page 4

L'Autruche et sa chronique, par F. Ladrissé, page 5

En bref, page 6

Sarkozizanie: police partout, libertés en péril, par M. Rajsfus, page 7

L'escroquerie de la réforme des retraites, par J. Langlois, page 9

La chasse aux **Roms**, par C. Auzias, page 12

Autriche: arbitraire policier et libertés bafouées, par J. Segal, page 15

La fosse « sceptique » des complotistes, par V. Rasplus, page 17

Le centenaire de la SAC, par G. Goutte, page 19

Estival de cinéma, par M.-C. Camus, page 20

Le mouvement, page 21

La radio, page 22

L'agenda, page 23



Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX) Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)

Dépot légal 44145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion Presstalis. Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.



Ah quel bel été qui s'achève ! Après les jeux du cirque qui se sont tenus en Afrique du Sud, on nous a offert du grand spectacle : le Festival de l'Illusion et de la Propagande. Trois films ont retenu notre attention. D'abord une comédie juridico-médiatique, mettant en scène une vieille dame très riche, victime de manipulation, et un ministre du Travail, victime du sort qui, décidément, s'acharne sur lui. Ils montent avec l'aide de quelques amis puissants un réseau d'échanges de services et de cadeaux pour les personnes en mal de pouvoir et d'amour-propre. On a beaucoup ri. Puis une fiction politico-médiatique dans lequel le pays serait devenu la proie des bandes de voyous en tout genre. Heureusement les héros du gouvernement gagnent à la fin. En multipliant les interventions policières musclées et les propositions de lois sévères mais injustes, ils parviennent à expulser le Mal qui rongé le pays : l'invasion rom. Une grande fiction. On retiendra la morale : la fin justifie les moyens. Ensuite, une tragédie économico-médiatique présentant de méchants grévistes qui veulent paralyser le pays. À la fin, le gouvernement sort fragilisé par les scandales, par les conflits au sein de la majorité, par les manifestations contre la politique sécuritaire et la contestation de la réforme des retraites. Tragique. En parallèle de ce festival se déroulait le Festival de la domination et de l'aliénation, marqué par l'abondance de films étrangers : l'un sur des exactions commises au Rwanda, un autre sur une femme iranienne accusée d'adultère et condamnée à la lapidation, un autre encore sur le retour en force du Tsar Vladimir et enfin un film de guerre américain dans lequel l'armée se retire d'Irak après des années d'occupation. Si tout cela n'était que du cinéma, je demanderais à être remboursé, je virerais le projectionniste et je brûlerais les bandes.

IL Y A LONGTEMPS que l'on dit que ça va péter... socialement parlant. L'an dernier, des entreprises menaçaient de « foutre le feu » plus particulièrement dans la partie nord de notre bel hexagone. On peut rester dubitatif quant à l'atterrissage, question unité dans les luttes. Certes, dans bien des cas il y a la lassitude, le loyer à payer, la bouffe quotidienne et les enfants à envoyer à l'école. Sans oublier les directions syndicales qui demandent « trop souvent » à ce que tout rentre dans le rang ! Késako le rang ? Ben c'est, entre autres, les négociations entre les organisations syndicales (ou plutôt leur direction éclairée) avec les pouvoirs publics ou le patronat. Il y a eu des temps (révolus) où les représentants syndicaux étaient poussés au cul par celles et ceux de la base qui en voulaient. Faudrait-il penser qu'en ce début lamentable du XXI^e siècle le monde du travail n'a plus la capacité de porter haut et fort ses revendications ? Tel n'est pas mon propos. Le problème est dans la problématique des structures syndicales de base et ce que l'on nomme, très justement, les appareils syndicaux. Le fédéralisme des débuts du syndicalisme a disparu depuis belle lurette du paysage syndical. Dans ce qui est maintenant du passé, des sections syndicales pouvaient négocier, avoir leur autonomie dans les luttes et dans le suivi des revendications. Triste ironie de l'histoire, c'est la CFDT qui a tracé le chemin...¹

Le syndicalisme actuel n'a plus besoin de militantes et de militants syndicalistes..., seulement de gens qui cotisent ! Aux permanents aux divers niveaux de négocier et de fixer les limites du « partenariat social ». La réalité a tristement dépassé la fiction et au risque de nous répéter, il faut dénoncer la grotesque alliance de la CGT avec la CFDT². Nous l'avons déjà dit dans ces pages, un militant syndicaliste de base des années 1970 n'y retrouverait pas ses petits... Émile Pouget, Fernand Pelloutier, sans parler de Pierre Besnard non plus!³

Revenons à notre présent. Le gouvernement est battu en brèche, le sécuritaire tous azimuts provoquant des protestations même chez les partisans de la majorité, le ministre du Travail qu'on ne nomme plus, est mal en point et le squatteur du palais de l'Élysée veut jouer aux chaises musicales. Tous les ingrédients sont là pour que le mouvement social enfin uni sonne l'hallali des gouvernants. Mais comme l'histoire nous l'a souvent répété, ces choses ne s'obtiennent pas en appuyant sur un bouton, encore moins dans des états-majors d'avant-gardes éclairées !

Quand vous aurez ce Monde libertaire sous les yeux, nous saurons si la manif du 7 septembre appelée par l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires et Unsa)⁴ aura eu l'ampleur souhaitée. Et que celle-ci pourra stopper les projets gouvernementaux contre la retraite.

Faut espérer tout ça sinon on file tout droit vers le no future !

Puisqu'il est de bon ton d'être européen, jetons un œil autour de nous. En Italie, selon les médias, l'entreprise Fiat fait « machine arrière » et même « s'en prend aux grévistes ». Pas beaucoup plus de choses claires et pourtant... Giorgio Napolitano (sic), le président de la République italienne, a averti : « Dans les usines, il ne faut plus que l'on confonde démocratie et anarchie. » Diable, l'homme sait-il de quoi il parle ou veut-il être cité dans tous les médias ? En la perfide Albion, alias la Grande-Bretagne, c'est pas mieux, voire pire. Un quotidien français a titré sur « le pays où il n'est pas facile de faire grève ». Selon la journaliste, « il suffit d'une faille technique dans l'une des étapes préalables à l'organisation d'une grève pour que la direction saisisse la justice ». Ben, sale temps pour la Sociale. Faut donc, toutes et tous, pas lâcher le morceau.

Jean-Pierre Germain

1. On rappellera que la CFDT se réclama – brièvement (dans les années 1970), est-il besoin de le préciser – de l'autogestion, citant même l'anarcho-syndicalisme. Maintenant, on peut dire que la direction de la CFDT avait laissé la bride sur le cou à ses ouailles !

2. La « banale » question des cotisations est restée longtemps acceptable à la CGT. Chaque syndicat gérait ses sous, renvoyant après le fric aux diverses structures de la confédération.

3. On pourrait même (sans être taxé d'un ecuménisme exagéré) citer Léon Jouhaux...

4. Force Ouvrière s'associe à la mobilisation mais sans signer la déclaration de l'intersyndicale. D'autres camarades que moi vous l'expliqueront de manière plus pointue que je n'aurais pu le faire. Alors où est l'espoir ? Faut-il prendre au pied de la lettre Michel Onfray quand il déclare (dans l'hebdomadaire *Marianne* de la semaine dernière) : « Je crois à la potentialité d'un anarcho-syndicalisme débarrassé du catéchisme dix-neuviémiste. Il existe, outre-Atlantique, ce qu'il est convenu d'appeler un postanarchisme dans lequel je trouve mes petits. » Bon, le moins que l'on puisse dire c'est que ça mérite réflexion... Et une question : le capitalisme, l'exploitation de l'homme par l'homme ça existe toujours, quand même ?

Soins interdits aux Roms et aux sans-papiers

Patrick Schindler

Groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste

Cassage de l'hôpital...

Juste avant les vacances, nous apprenions grâce à notre réseau libertaire le renforcement du cassage du secteur public, comme par hasard durant la période juillet-août. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est exactement le scénario qui s'est produit au sein de l'hôpital Louis-Mourier de Colombes du réseau de santé sida-toxicomanie-précarité des Hauts-de-Seine (réseau ARÈS 92, qui existe depuis 1992) et ceci contre les avis de tous les professionnels concernés, y compris celui du Comité consultatif médical de l'établissement, restés sans échos.

Dix médecins du réseau ARÈS 92 ont été convoqués, pour leur signifier leur licenciement. La plupart d'entre eux étaient vacataires et l'hôpital leur a fait comprendre qu'il ne voulait plus les « prendre en charge ». Or, sept généralistes avaient seulement une vacation par mois, pour la coordination des activités du réseau. Ils organisaient des actions de formation et d'information, et servaient de relais pour les médecins et autres professionnels de santé et sociaux en ville, auprès des populations en situation de précarité et en absence de couverture sociale (sans-papiers, sdf, Roms, etc.). Ces derniers n'auront donc plus que le seul recours de s'adresser aux urgences (déjà surchargées) de ce même hôpital... Comprenez la logique ! Deux médecins hospitaliers vacataires sont aussi concernés, dont une praticienne hospitalière contractuelle au centre d'IVG (comme par hasard !) et un médecin servant d'intermédiaire entre les patients vivant avec le VIH et les usagers de drogue (organisation des sevrages).

Cette information est alarmante, surtout lorsque l'on connaît les difficultés que rencontrent les personnes précaires pour avoir accès aux soins, face à la dégradation des conditions d'accueil, notamment pour les étrangers et encore plus pour les étrangers sans-papiers, sans parler des Roms, nouvelle population stigmatisée par les autorités.

Sans-papiers et Roms « interdits » de séjour

Comme si le bris de l'accès à l'hôpital public pour les plus précaires et tous les étrangers

sans-papiers ne suffisait pas, nous avons malheureusement pu constater cet été qu'une fois encore, les décisions du gouvernement issues de la prétendue « vindicte populaire » sont tombées arbitrairement sur une population déjà maintes fois pourchassée dans l'histoire, les Roms. Durant le mois d'août, les évacuations de camps et leur expulsion se sont succédé à un rythme hystérique, à la demande de Sarkozy, relayée avec zèle par Hortefeux et Besson.

Or, pour simple rappel, en 2005, l'Union européenne parrainait l'initiative « La décennie pour l'inclusion des Roms 2005-2015 ». Un programme conjoint de huit États ex-communistes, dont la Slovaquie, qui visait à s'attaquer au « problème Rom » et à y apporter des solutions d'intégration. La Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Institut pour une société ouverte s'y étaient associés. C'était le temps des « doux-rêves-debout » !

La réalité est tout autre. Pour ne parler que de la France, depuis 2000 on ne compte plus les agressions contre les camps de Roms, tandis qu'à la suite de ces accords datant de 2005, leur installation sur des terrains dédiés

devait leur être accordée et renforcée par les préfectures de départements (par le biais des maires). Mais difficile d'oublier, malgré ces consignes, le maire UMP d'Ensisheim (sympathisant du F Haine) qui, en 2007, fit brûler de sa propre initiative un camp de Roms, tandis que celui-ci n'était pas totalement évacué et qu'un handicapé se trouvait encore dans une caravane. Depuis, des scénarios similaires se sont répétés partout en France, en Auvergne, en Aquitaine, en Midi-Pyrénées, dans la banlieue parisienne.

Une situation kafkaïenne

Avec les déclarations de Sarkozy qui veut expulser les Roms à-tout-va, nous avons peur que cette situation n'empire, même si tout dernièrement, le tribunal administratif de Lille a annulé sept arrêtés de reconduite à la frontière visant des Roms expulsés d'un terrain à Mons-en-Barœul (Nord). Le motif de ces annulations s'appuie sur un arrêté de la cour de Versailles datant de juillet 2009 : « Si une expulsion peut être justifiée par la présence d'un trouble à l'ordre public, elle ne peut l'être en aucun cas si la seule infraction constatée est l'occupation illégale d'un terrain



d'autrui, habituellement punie d'une amende. »

Les expulsions de Roms commencées dans les années 2000 se poursuivent aujourd'hui, surtout dans le but de servir la politique du chiffre du gouvernement. D'ailleurs, on sait que la plupart des personnes renvoyées dans leur pays reviennent car elles sont des citoyens européens à part entière. Elles bénéficient de la liberté de circulation dans l'espace Schengen et ont donc le droit de s'installer en France.

Une politique totalement fantaisiste et illégale donc, et en plus, qui coûte très chère... En effet, dans le cadre de l'« aide au retour humanitaire » (ARH), Paris paie le billet d'avion des Roms qui acceptent de rentrer dans leur pays. Ceux-ci reçoivent également une aide de 300 euros par adulte et de 100 euros par enfant. Enfin, pour les inciter à

rester en Roumanie, la France peut leur offrir jusqu'à 3 600 euros d'aide à la création d'entreprise. Mais, les Roms ne se font pas d'illusion : s'ils sont venus essayer de s'intégrer en France, c'est bien parce qu'ils fuyaient la xénophobie des régions d'où ils venaient !

Double peine sanitaire pour les Roms et les sans-papiers

Mal accueillis en France, les Roms avaient déjà de grandes réticences à se présenter à l'hôpital, sinon en cas d'urgence. Pour la plupart d'entre eux, les bénévoles des organismes humanitaires qui se rendent dans leurs lieux de vie étaient leur seul lien avec la médecine et donc la santé. Mais, l'amendement que Thierry Mariani a l'intention de déposer ces prochains jours va encore aggraver la situation. En effet, il s'attaque aujourd'hui à l'aide médicale d'État (AME), qui permet aux étran-

gers sans papiers de se faire soigner gratuitement sur le sol français. Déjà ses conditions d'accès avaient été réduites par la droite dure en 2005, imposant aux étrangers de prouver, pour bénéficier d'une prise en charge, leur présence sur le territoire depuis au moins trois mois. Et le député souhaite encore durcir ces conditions, sous prétexte que les fraudes sont nombreuses en l'absence de contrôle. Pourtant, jusqu'à ce jour, les associations et les ministres de la Santé (de droite et de gauche) successifs se sont toujours opposés à de trop grandes restrictions sur ce sujet. En effet, Médecins du monde rappelle dans ses différents rapports que, face aux difficultés qu'ils rencontrent pour se faire soigner, déjà près de 80 % des sans-papiers négligent leur santé. Le but de ce gouvernement xénophobe et raciste est-il d'atteindre les 100 % ?

P.S.

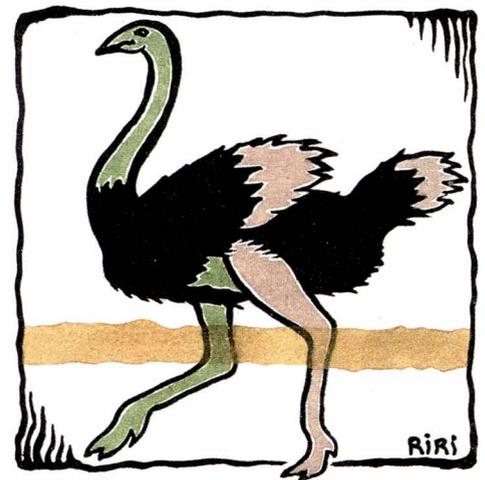
Balles perdues pour chou-rave

TIRANT TÊTE HORS DU TROU, qu'entends-je ? Tandis que se poursuivent les expulsions de campements roms et autres cochonnetés d'État, fruits pourris d'un racisme devenu doctrine officielle, Hortefeux-nouille et ses compères engraisent le pire de nos Dupont, arrosant d'amalgames puants l'assemblée au comptoir. Il y aurait ainsi, selon le suant rouquin, « un vol sur cinq à Paris commis par un Roumain ». Et quand bien même, dites-vous ? Mais c'est que tout s'explique, qu'enfin Dupont sait qui, par une nuit sans lune, lui chipa les deux roues avant ainsi que les tapis de sol de son sinistre véhicule. Pauvre bougre trop longtemps floué par les tenants de la bien-pensance, il n'en est pas moins satisfait de voir se confirmer quelques convictions ramassées au rebord du caniveau : non content d'être sale, fainéant et sournois, le Rom est voleur. C'est sa nature. « Comme tous les Arabes », a dû se retenir d'ajouter Hortefeux, se mordant les lèvres jusqu'au sang. Quoi qu'il en soit, le garçon risque de devoir remiser, pour un temps, son xénophobie latent : figurez-vous qu'il s'est comme qui dirait découvert une vocation d'édile, et compte se présenter aux prochaines municipales. Où donc Hortefeux-nnec briguera-t-il son premier mandat ? À Vichy. Ça ne s'invente pas. « Ma famille, mes racines sont ici », précise le bougnat. Depuis 1943 ?

Mais quelques voix s'élèvent, au sein même du gouvernement ! Ainsi l'ineffable

Kouchner tapa-t-il de ce poing qu'il a tout rachitique sur sa table de futur ex-ministre, expliquant au sujet des Roms : « Je ne suis pas content », précisant qu'il avait, sic !, « profondément pensé à démissionner ». Mais finalement, non, profondément ou pas, car « s'en aller, c'est désertier ». Pas de chance, personne n'était là pour lui rappeler que dans le cas présent, rester revient à collaborer. Que cent poignées de cendres se répandent sur son crâne ! Cependant Kouchner-de-bœuf à beau faire des efforts, dans le registre des contorsionnistes et triturés du bulbe, jamais il n'arrivera à la hauteur des talons d'Amara, Fadela : « Je suis contre les expulsions de Roms, j'ai toujours milité contre les expulsions », balance la pourtant toujours membre d'un gouvernement qui compte bien continuer de les multiplier. Ensuite, ménageant la chèvre et le chou-rave qui trône à l'Élysée, Amara-d'eau-de-la-Méduse s'oblige à préciser qu'elle « adhère à la logique du président de la République : nos parents n'ont pas immigré pour que leurs enfants basculent dans la délinquance ». Où l'on retrouve, comme en passant, l'hortefesque amalgame qui lie immigration et délinquance. Que mille tuiles s'abattent sur les chaussures de l'Amara !

Cet été en forme de retour du *Nacht* et du *Nebel* réserva néanmoins quelques bonnes surprises : par exemple, des soldats français ont tiré sur d'autres soldats, également français. On appelle ça des « tirs amis », et il y a là de



quoi faire fantasmer tout un troupeau d'autruches : en Afghanistan ou ailleurs, bousillez-vous les uns les autres, Terminators de pacotille, techno-trouffions de mes deux ! Pendant ce temps-là, au moins, vos erreurs de tirs ne risquent pas de faire disparaître tel ou tel village millénaire, habité de paisibles gens. Puis, avec un peu de chance, une de vos balles perdues viendra peut-être se ficher dans le réservoir d'on ne sait quel hélico présidentiel ?

Frédo Ladrissé

<http://quand-l-autruche-eternue.over-blog.com>

Répression au Canada

Plus de 900 arrestations ont eu lieu à Toronto durant le contre-sommet du G20. Ces arrestations ont eu lieu sous la forme de kidnappings, profilage politique, raids dans des résidences privées et lieux d'hébergement, violence, brutalité, intimidation et harcèlement. C'est le plus grand nombre d'arrestations enregistrées dans l'histoire du Canada. Face à la violence policière et aux arrestations, le CLAC 2010 appelle l'ensemble des mouvements sociaux à se mobiliser en solidarité avec les victimes de l'appareil répressif tombées aux mains de l'armée policière.

Et un Vichy Roms!

Le jour même de l'annonce par Sarkozy de l'expulsion de tous les campements en situation irrégulière, la police de Chenôve (Côte-d'Or) découvre que des familles roms se sont installées dans des maisons que la municipalité laisse vide depuis trois ans en l'attente d'un hypothétique projet. La police prend les papiers des occupants et s'apprête à procéder une nouvelle expulsion, tandis que les ouvriers commencent à démolir les maisons. Si, grâce aux soutiens, les expulsions ont pu être évitées, ces maisons vides n'ont pas été épargnées... Allez comprendre la logique!

Pavés de bonnes intentions

Kouchner a eu « le cœur serré » face aux expulsions des Roms et il a même « pensé » à démissionner. Mais, il s'est vite repris sous prétexte que « s'en aller, c'est désertier ». Sauf que « rester c'est surtout cautionner », selon notre humble point de vue! Pour sa

part, Fadela Amara est en désaccord avec la surenchère sécuritaire mais n'envisage pas de démissionner du gouvernement. Très conséquent!

On s'en fout!

Marine Le Pen briguera la présidence du F Haine janvier prochain et se répand dans les médias en assassinant Bruno Gollnisch. Nous, on s'en fout, on ne préfère pas la peste (brune) au choléra!



Occupation de la Samaritaine

Pour clamer leur refus de l'expulsion par la mairie de Paris d'un lieu d'organisation d'intermittents, de chômeurs et de précaires, ces derniers occupent le toit de l'ancienne Samaritaine. L'immeuble est en train d'être réaménagé en un coûteux hôtel de luxe. Et que sont devenus tous les salariés licenciés? Le capitalisme a la mémoire courte.

Expulsion du Pavillon Noir

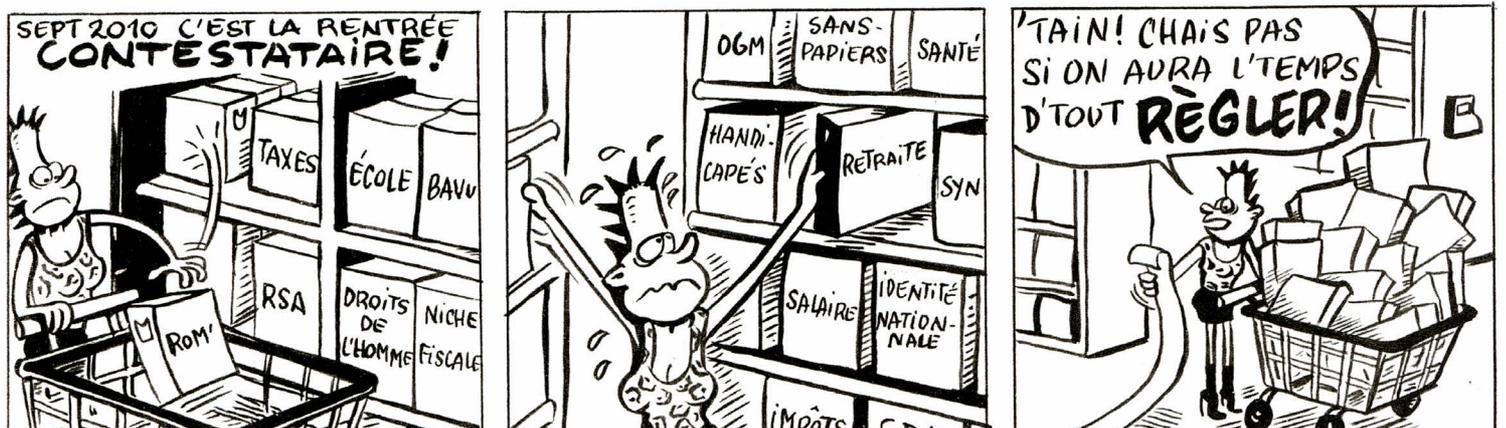
Le Pavillon Noir à Caen a été expulsé le 24 août par la police et 80 CRS, tandis que ce lieu expérimentait depuis plusieurs années des formes de rapports libres non

marchands et sans hiérarchie. Mais ceci n'était pas du goût de la mairie socialiste qui, sous couvert de « construction future de logements sociaux », a décidé de mettre fin par la force à ces expériences.

Ah les salauds!

On apprenait cet été dans *Le Canard* qu'une prime de 25 millions d'euros a été distribuée aux policiers les plus méritants. Par ordre décroissant: ceux qui ont participé à des événements exceptionnels (sommets internationaux, embrasement des banlieues ou catastrophes naturelles). Les 21 millions suivants sont attribués sous forme de « primes collectives » et en proportion des services rendus. En premier lieu, les unités de police aux frontières et en second, le personnel « actif » en matière d'arrestations d'étrangers en situation irrégulière. C'est vrai que sous Vichy, les policiers en faisaient déjà autant et avec autant de zèle, mais qu'ils n'ont pas eu le temps de toucher leurs primes, tout ça à cause de la résistance anarco-bolcho-franc-maçonnique!

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



Ordre public, ordre moral !

« L'ordre est pire que le désordre ! »
Barbey d'Aurévilly

Maurice Rajsfus

LE BON CITOYEN, naïf invétéré, a toujours eu ce sentiment bien ancré : les hommes (et les femmes) qui gouvernent, en régime démocratique, ne se laisseront jamais aller aux dérives brutales connues sous les régimes autoritaires. Il y a également cette certitude que les abominations passées ne pourront jamais se reproduire. À la limite, estiment les nuques raides, peut-être faudrait-il serrer la bride, de temps à autre, mais pas au point de remettre en cause les bases même du pays de la liberté. Nous avons touché le fond, il y a quelques décennies, lorsque la France était sous la tutelle d'un régime aux ordres de l'Allemagne nazie. Une telle situation pourrait-elle se reproduire, avec néanmoins une façade démocratique ? On se rassure car les dictatures sanguinaires auraient heureusement disparu – tout au moins en Europe – et les peuples ne peuvent que tirer les leçons des mésaventures connues dans le passé. Voire.

Dans les cités, c'est déjà la guerre !

Ce qui s'est passé à Grenoble (Isère) et à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), à la mi-juillet, illustre bien cette volonté de mise au pas d'un groupe de populations désigné comme délinquant. Les imprécateurs espérant ainsi s'attacher la masse des indifférents, sans doute flattée d'une situation lui permettant d'être épargnée.

Le 17 juillet 2010, suite à une nuit de confrontations entre policiers et jeunes de la cité de La Villeneuve, à Grenoble, Frédéric Lagache, secrétaire général adjoint du syndicat de policiers en tenue Alliance, ne craignait pas de déclarer, sur le mode martial : « Nous allons rétablir l'ordre républicain ! » Il est bien évident que la situation est préoccupante. Les rapports conflictuels qui se sont institués, mettant face à face forces de l'ordre et jeunes exclus de fait du circuit scolaire, s'adonnant parfois au commerce parallèle, ne peuvent que déboucher sur une guerre larvée. D'un côté, on nargue les policiers, de l'autre bord c'est une véritable guerre qui est conduite. Déjà, le 18 juillet, depuis Grenoble, les autori-



tés policières tenaient à faire savoir que les forces de l'ordre ne se contenteraient plus des flash-ball et des Taser, mais qu'était bel et bien envisagée l'utilisation des tirs à balles réelles – si de telles confrontations venaient à se renouveler.

Cette volonté de rétablir ou de maintenir l'ordre masque à peine la crainte de voir les banlieues flamber – comme à l'automne 2005. Cela en un temps où les luttes sociales risquent bien plus de mettre le pouvoir en difficulté.

À Saint-Aignan, la cible visible était constituée par ces « gens du voyage », si peu conformes au modèle obligé qu'il est nécessaire de les stigmatiser plus encore, alors que ces citoyens français sont dotés d'un livret de circulation qu'ils doivent faire viser tous les trois mois par la police. Dans l'un et l'autre cas, à Grenoble comme à Saint-Aignan, la police a tué : pour bien faire comprendre au plus grand nombre que l'ordre est au bout du P 38. Nous avons déjà pu constater, à la fin du mois de juin 2010, ce qu'il en était de la morale policière et judiciaire, lors du procès des jeunes « émeutiers » de Villiers-le-Bel. En faisant appel à la délation, il était possible de faire pression sur des témoins peu fiables et, parmi eux, un indic avéré. Ce qui devait conduire le jury « populaire » à prononcer de lourdes peines de prison ferme. Cela sans la moindre preuve, sans même que les témoins de la défense soient

respectés par les juges de la cour d'assises de Pontoise.

Où en sommes-nous du respect des droits de l'homme ?

L'évocation de cet ordre public, qu'il conviendrait de protéger, comme priorité absolue, masque à peine la menace de mettre entre parenthèses les libertés fondamentales. Au prétexte de combattre les dérives qui embrasent les banlieues, ce sont les principes même de la démocratie qui vont se trouver en danger. Ne restera plus, dès lors, que la démocratie formelle – ce système qui ne protège plus que les lettres de la loi, en oubliant ses applications réelles. À ce stade, il est impossible d'oublier les leçons remontant à l'époque du pouvoir de Vichy, sous le contrôle de l'occupant nazi.

L'ordre public est bien souvent inséparable de l'ordre moral. C'est de plus en plus le cas. Particulièrement en un temps où les communautarismes religieux reprennent des couleurs – encouragés par un pouvoir qui espère tirer les marrons du feu de cet abrutissement, face à une population que l'on aimerait éloigner des luttes sociales. Les pouvoirs forts, même issus du suffrage universel, ont toujours expliqué qu'un peuple confit en dévotion était plus facile à gouverner.

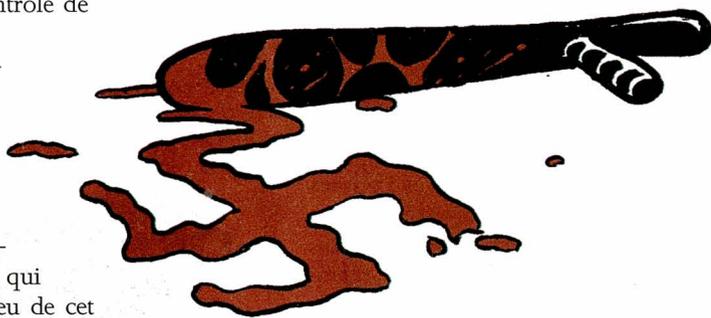
Très naturellement sont oubliés les passages inaliénables de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, du 26 août 1789, venant immédiatement après la Nuit du 4 août, au cours de laquelle les représentants élus de l'Assemblée nationale constituante avaient décrété l'abolition des privilèges. Qui, parmi les princes qui nous gouvernent, se souvient réellement de l'article premier de ce texte servant d'étendard à notre République : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » De même est peu à peu oublié l'article 3, qui stipule : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Certes, l'ordre révolutionnaire (bourgeois) naissant évoquait, en son article 12, la nécessité d'une force publique, mais avec cette précision, de plus en plus négligée de nos jours : « Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. » C'était là un utile avertissement. Qui peut sérieusement affirmer, de nos jours, que la police de la République est sereinement républicaine ? Nous avons vu, en d'autres temps, que cette police pouvait être à la dévotion d'un régime comme celui de Pétain/Laval et des nazis, de l'été 1940 à l'été 1944. Tous ces mêmes policiers, redevenus républicains, n'allaient pas tarder à se rallier au coup d'État à

blanc, en juin 1958, conduit par un général de brigade à titre temporaire, reconverti en politique. À cet égard, comment serait-il encore possible de ne pas s'attarder sur l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Ce petit texte est important car nos forces, dites de l'ordre, qui créent souvent le désordre, sont effectivement constituées d'agents publics.

Qu'en est-il des bonnes intentions ?

Depuis le mois d'avril 2002, lorsque Nicolas Sarkozy avait accédé à la tête du ministère de



l'Intérieur, les forces de l'ordre de ce pays avaient reçu une consigne impérative : « Vous n'êtes pas là pour assurer des missions de prévention, mais pour constater des délits ! » L'incitation répressive était évidente et rejoignait cette volonté de la tolérance zéro, déjà proclamée, quelques années plus tôt par un grand humaniste comme Jean-Pierre Chevènement, lequel avait déjà lancé la guerre contre les « sauvages » de banlieue, en 1997. Le même, expliquant tranquillement que la France avait une tradition latine de police d'ordre. Toujours cette obsession affirmée de maintenir l'ordre, même s'il n'était pas vraiment menacé.

Les articles 8 et 9 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 devaient marquer une nette évolution démocratique : « La sûreté consiste dans la protection accordée à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés [...]. La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent. »

Un saut dans le temps nous permet de constater que la Deuxième Guerre mondiale a laissé des traces dans cette France qui, après la défaite du nazisme, avait retrouvé des accents de la grande Révolution française, comme en témoigne le préambule de la Constitution de la IV^e République, daté du 27 octobre 1946, qui précisait, entre autres, que « tout homme persécuté, en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République ».

Le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par

l'Assemblée générale des Nations unies, ne manquait pas de rappeler que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes barbares qui révoltent la conscience de l'humanité. [...] Il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droits pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression ».

Cette véritable charte de bonne conduite, adoptée par des pays qui n'avaient pas oublié les ravages du récent conflit mondial, constituait pourtant un simple vœu pieux. Un peu comme les bonnes intentions de la Société des nations (SDN), née du traité de Versailles de 1919. Cette vénérable institution n'avait pas été en mesure, par manque de volonté, d'empêcher l'accession au pouvoir de Hitler, en janvier 1933, considérant les ambitions du « Führer » comme de simples rodomontades. Tout comme avait été négligée la conquête de l'Abyssinie (l'actuelle Éthiopie) par les troupes de Mussolini, avec les bombardements des populations locales. Il en ira de même, de l'été 1936 à l'hiver 1938, lorsque les dictateurs allemand et italien pouvaient, impunément, aider le général Franco à massacrer la démocratie espagnole. Il est vrai que la révolution espagnole ne pouvait que représenter un mauvais exemple pour l'ordre mondial.

Droits de l'homme ? Nicolas Sarkozy connaît le mot...

Dans le préambule de la Proclamation des Nations unies, le 24 juin 1945, ses initiateurs avaient tenu à faire savoir que les droits de l'homme ne pouvaient plus être considérés comme un problème interne des États oubliés de la lutte qu'eux-mêmes venaient de conduire pour la défense des libertés.

Est-ce à dire que le régime instauré par Nicolas Sarkozy et ses séides serait oublieux que la République, rétablie en France en août 1944, pouvait être comparée à un vague souvenir, à peine digne de figurer dans des manuels d'histoire revisités par d'habiles censeurs ? Il est possible de répondre par l'affirmative à une telle interrogation. Ce qui subsiste encore des droits sociaux conquis de haute lutte, durant un siècle, tend à s'amenuiser rapidement. Quant aux droits de l'homme, ils ont peu à peu cédé la place aux droits du plus fort.

Droits de l'homme ? Nicolas Sarkozy connaît le mot mais il ignore ses applications – sauf s'il s'agit des membres de sa tribu. En 2003, alors ministre de l'Intérieur, il pointait déjà un doigt vengeur en direction des défenseurs des libertés, les traitant avec mépris de « droits-de-l'hommes ». Injure suprême dans le vocabulaire d'un politicien pour qui l'ordre public ne peut que prendre le pas sur toute approche humaniste.

M.R.

La réforme gouvernementale des retraites

Jacques Langlois

Le contexte

Raskolnikoff entend passer en force au Parlement à partir du 7 septembre, jour d'une grande manif grevée (de diviser pour régner) « unitaire » organisée contre. Il est clair que les retraites posent problème dans un univers libéral de tout marché dans lequel il faut être compétitif en tant que pays. C'est une sorte de charge sociale nationale qui ne peut plus être financée quand les entreprises et les riches sont exonérés du paiement de l'impôt et des cotisations sociales. Songeons que les exonérations pour les entreprises représentent dans les 65 milliards d'euros, dont 30 vis-à-vis de la protection sociale, dont 10 pour le financement des retraites. Les cadeaux fiscaux depuis l'élection de Rastignac atteignent 30 milliards, dont 20 pour les riches ; 100 milliards depuis 2002, quoiqu'en dise « l'hipponyme » Galouzeau de Villepin qui fait aujourd'hui dans la résistance. On doit noter que les sociaux ont été les premiers à abaisser le taux marginal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) de 58 à 50 %. Le contexte est surtout que les libéraux ont entrepris de faire payer aux salariés et aux retraités les conséquences de la crise éclatée en 2008 et continuent de plus belle à vouloir orienter les capitaux des retraites vers le régime de la capitalisation individuelle qui fournirait alors encore plus de moyens de spéculer. C'est fastoche : il suffit que les retraites en répartition diminuent pour que les riches et les aisés prennent des assurances-vie ou réclament un système par capitalisation. Les gouvernants veulent réduire les déficits qui résultent pourtant de leur politique parce qu'ils obéissent aux marchés financiers et redoutent les agences de notation. Celles-ci menacent de

retirer la note AAA (ce n'est pas l'Association des amis de l'andouillette) si les déficits ne sont pas jugulés. Rappelons que la part du salariat dans le PIB a baissé de 10 points depuis 1975.

Dans ces circonstances et ces optiques libérales, il est clair que le fait que l'on n'aura plus qu'1,2 actif pour un retraité en 2030 pose problème puisqu'il s'agit de ne faire contribuer en rien les revenus du capital pour cause de compétitivité dans le barnum du commerce international.

On doit rappeler que la réforme Ballamou de 1993 (les 25 meilleures années au lieu de 10, l'indexation des cotisations versées sur l'inflation et non sur les salaires d'activité) entraîne mécaniquement une baisse des pensions et surtout un décrochage de 20 points en 2030 des retraites par rapport aux revenus des actifs. La chose a été aggravée par la réforme Fillon de 2003 qui porte les annuités de cotisation à 41 ans (au lieu de 37,5, ce qui accroît la décote de retraite quand on est en dessous) en 2012 et à 41,5 ans après.

Rodomont a promis que sa réforme ne réduirait pas les pensions ; c'est évidemment un gros mensonge. Il faut souligner que la tranche d'âge 55-64 ans n'a un taux d'emploi que de 38 % (record européen) parce que les entreprises vivent les vieux qui coûtent plus chers et sont réputés moins employables. Nous avons aussi 4 millions de chômeurs officiels, sans doute au moins 6 si l'on prend en compte le sous-emploi. Il appert alors que les difficultés des retraites proviennent essentiellement du sous-emploi (chômage, CDD, intérim, intermittents, temps partiel, saisonniers) qui prive les organismes de retraite de cotisations. Elles émanent aussi des exonérations de

cotisations en dessous de 1,6 Smic, seuil qui conduit en outre les entreprises à ne pas revaloriser les salaires au-dessus.

Pour assurer les retraites, les variables essentielles sont donc le taux d'emploi et le niveau de chômage ou de sous-emploi. En outre, il faudrait prendre en compte les apports de l'immigration qui, malgré Tartarin, se situent à un haut niveau : « immigration choisie » pour certaines catégories d'emplois déficitaires et développement du « regroupement familial ». Cela peut compenser l'espérance de vie qui a atteint 81 ans en 2009 (84 pour les femmes, 78 pour les hommes – d'où le 1,2 actif pour un retraité). Mais la vraie variable est celle de l'espérance en bonne santé après 60 ans : on descend à 67 ans, soit 7 ans au-delà de 60. L'espérance des ouvriers est inférieure de 7 ans à celle d'un cadre et n'est que de 2-3 ans après 60 ans. Ce 1,2 est sujet à caution car la situation démographique de la France est bien supérieure à celle des Allemands (63 millions d'habitants en métropole en 2009 et un taux final de fécondité près du renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme).

Une autre variable fondamentale réside dans le partage des gains de productivité entre le salariat et le capital. On a vu qu'il s'était notablement dégradé parce que les dividendes ont cru de 750 % depuis 1960. Les revenus financiers sont sous-imposés : 16 % pour les dividendes et les intérêts, plus CSG et RDS à 12, bien en dessous du taux marginal de l'IRPP à 40 ; 18 % pour les plus-values reçues par les particuliers, 0 % pour les plus-values des cessions de filiales par les multinationales, suite à un amendement Copé (lequel Copé est devenu ensuite et aussi avocat d'affaires), soit 14 milliards de moins pour l'État en 2009. Les assurances-vie, les plans d'intéressement et de participation font aussi l'objet de privilèges fiscaux. Les « niches fiscales » coûtent 75 milliards par an à l'État.

On peut aussi se demander pourquoi sauver le soldat retraité puisque 75 % des plus de 65 ans ont voté pour Raskoltignac en 2007. La réponse est parce qu'ils se conduisent de façon moins connue que leur vote attisé par la politique sécuritaire de Gnafron I^{er} : ils animent les associations, ils aident leurs enfants

victimes de la crise, ils sont charitables pour les ONG et les associations. Ils jouent donc un rôle social éminent qui justifie leur existence non égoïste sauf... chez les riches qui sont beaucoup moins généreux que les pauvres. Diminuer leurs moyens d'existence, c'est ouvrir la porte à une grave crise sociale.

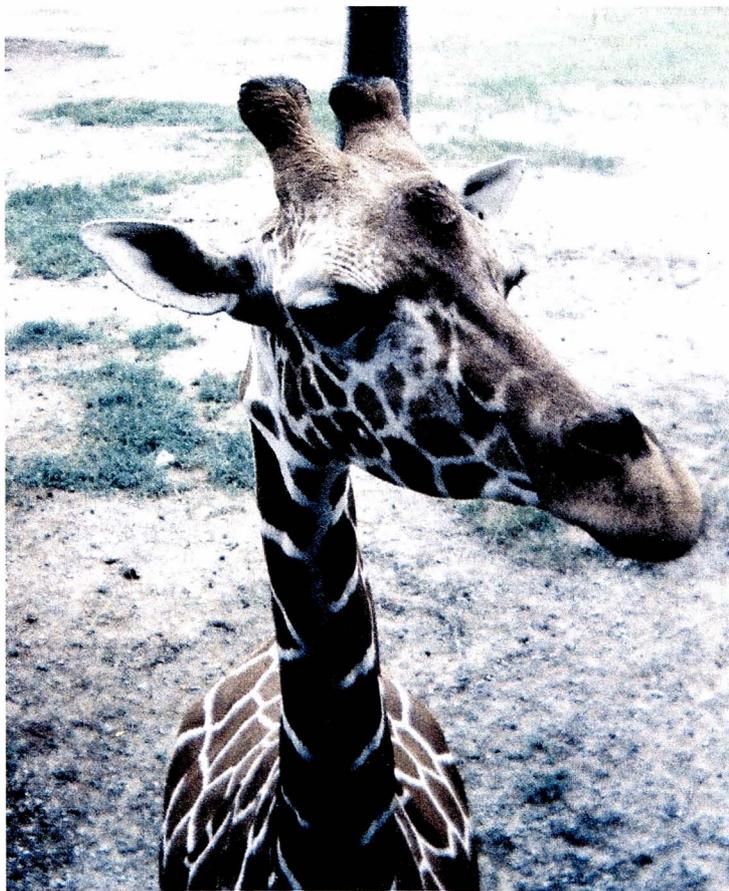
Le projet de réforme de Rodotarin

Le projet est complexe et technique ; je vais me contenter des lignes principales. Un comité de pilotage des retraites, truffé de *compradores* (sans syndicalistes) nommés par le pouvoir (fonctionnaires aux ordres, représentants des caisses de retraite, « personnalités qualifiées », etc.) se substituera au Comité d'orientation des retraites (COR) qui contenait des représentants syndicaux et qui a pondé les simulations qui ont servi au pouvoir en les travestissant. Ce comité de suivi et de contrôle pourra proposer des évolutions, lesquelles pourront être imposées par simple décret sans consultation du Parlement.

Les mesures phare sont le passage à 62 ans de l'âge de la retraite et la durée de cotisation à 41,5 années en 2020. C'est la double peine puisqu'aucun pays ne combine les deux, ce qui ferait du régime de Raskoltignac le pire d'Europe. Nombre de pays ont un âge officiel de départ en retraite à 65 ans, mais on peut partir avant sans subir autant de décote que celle entraînée par la règle fillionnesque des 41,5 années de cotisations. Le passage à 62 ans entraîne que la retraite à taux plein pour les carrières incomplètes monte à 67 ans au lieu de 65. Comme on sait que les gens sont en inactivité à 58 ans et qu'ils liquident actuellement leur retraite à 61, il s'ensuit que la période de latence entre l'emploi et la perception d'une retraite va augmenter d'au moins un an. Tartarin I^{er} avait promis de ne pas toucher aux 60 ans ; raté car les 62 ont un effet immédiat de 20 milliards d'économies sur les retraites. Il en découle aussi que les carrières incomplètes ou intermittentes vont être lourdement pénalisées. Il faut souligner que les dispositifs tsarkozyens de mise au boulot des vieux (suppression de la dispense d'emploi à 57,5 ans, droit de cumuler une retraite et un emploi, taxation des entreprises virant les âgés) ne marchent guère pour augmenter le taux d'emploi (2 % seulement des vieux prennent un emploi complémentaire).

Le projet accepte les départs anticipés pour les carrières longues, dès 16 ans. Mais il refuse la pénibilité en la cantonnant à un problème de taux d'invalidité de 20 %, car reposant sur un dossier médical tenu par les employeurs et passage devant les commissions et tribunaux *ad hoc* de la Sécurité sociale où siègent les patrons qui depuis toujours s'opposent à l'extension de la liste des maladies professionnelles, des produits dangereux pour la santé et limitent les indemnités des accidents du travail.

Les fonctionnaires verront leur taux de cotisation porté à 10,25 % en 10 ans (10,55



dans le privé, donc alignement progressif) ; les femmes fonctionnaires verront leur droit à retraite à 30 % du dernier salaire après 15 ans de service supprimé dès 2012. Les ayants droit ayant plus de 15 ans maintenant sont priés d'opter avant le 31 décembre 2010 ! Les régimes spéciaux seront alignés en 2015. Les âges de départ spéciaux (par exemple 55 ans) sont rallongés de deux ans (57 ans).

On notera la stratégie des Horaces et des Curiaces conçues pour ne pas coaliser tout le monde en même temps contre la prétendue réforme. On ne doit pas oublier la stratégie des petits pas qui consiste à étaler les choses dans le temps de façon que chaque étape soit un point de non-retour et permette ensuite une avancée supplémentaire ; les 62 ans et les 41,5 annuités de cotisation ne sont qu'une étape destinée à ne pas trop brusquer le corps social.

On doit noter qu'il s'agit d'une approche comptable qui laisse de côté la démographie réelle et surtout les progrès de productivité. Le meilleur scénario du COR (au pied) – 4,5 % de taux de chômage dès 2015, 1,8 % de productivité par an – prévoit un trou de 310 milliards d'euros en 2020 et 570 en 2050, soit 13,7 % du PIB pour les retraites puis 16, contre 12,8 aujourd'hui. Pour combler le trou, le besoin de financement supplémentaire serait de 0,8 point de PIB en 2020 et 3,1 en 2050. Ce scénario montre donc involontairement que si la part du salariat dans le PIB remontait de 5 à 10 % en étant consacrée aux retraites, on dépasserait le passage de 12,8 à 16, ce qui couvrirait les besoins de financement supplémentaire pour les retraites. C'est précisément ce qu'il s'agit de proscrire chez les libéraux : un autre partage de la valeur ajoutée du pays. Il faut souligner qu'un actif dans 40 ans, avec un taux de croissance de 1,8 en plus par an (très optimiste) produirait deux fois plus que maintenant, donc que le ponctionner de 6 points en plus serait noyé dans la progression de sa rémunération ayant normalement doublé. Sauf si le capital se met dans la poche les progrès de croissance et de productivité. Il faut cependant souligner que la croissance ne crée d'emplois que si son taux est supérieur à celui des progrès de productivité.

Le scénario du COR (poration) est très optimiste sur le taux de chômage et ne parle guère du sous-emploi. Or la réforme de Rodotarin consiste à espérer que la croissance contiendra le chômage. En effet, son projet ne touche pas aux mécanismes libéraux de concurrence mondialisée qui font de l'emploi le problème majeur et la clef de la résolution des problèmes de financement des retraites : le péril actuel résulte précisément du sous-emploi qui amenuise les ressources de la Sécurité sociales-retraites (de la Sécurité sociale en général), ce qui est aggravé par les exonérations de cotisations patronales (8 % pour les retraites, taux inchangé depuis des lustres). Il faut donc se rapprocher des poli-



tiques de l'emploi du pouvoir tsarkozyen : radiations, obligation d'accepter n'importe quel emploi à la troisième offre, soumission des indemnités de chômage à conditions, mesures en faveur de l'emploi des vieux pour améliorer leur taux d'emploi, heures sup' détaxées, etc. Le problème est que ces mesures ne font que changer la file d'attente dans l'emploi (les vieux restent contre les jeunes) et n'augmentent pas l'embauche puisque les heures sup' flexibles évitent d'employer de nouveaux salariés. L'emploi total ne contribue donc en rien à un plus de financement de la Sécurité sociale et des retraites.

Enfin, le plan de Rodotignac est sous-financé : il apporte 40 milliards alors que les besoins à moyen terme sont de 100 (200 si on revenait sur les réformes Ballamou et Fion). Raskoltarin espère que la croissance comblera le manque. De plus, ces 40 milliards sont apportés pour l'essentiel par le salariat, le capital et les riches ne contribuant que pour 4. Il est clair aussi que la réforme aggravera la baisse du taux de remplacement des salaires par les retraites (de 78 % à 64 en 2040) et accroîtra l'écart entre les revenus d'activité et de pension.

Quelques idées pour une autre réforme

Dans un aspect simplement réformiste à court terme (pour garder les 60 ans et passer à 38 annuités), il faut rogner les structures et procédés qui favorisent le tout financier. On établira une norme disant que 50 % des progrès de productivité sont versés aux salariés. Afin de limiter les délocalisations destructrices d'emplois, on instaurera un droit de douane compensatoire entre la part du PIB consacrée en France aux retraites et celle des pays exportateurs chez elle (12,8 en France, 7 à 8 dans l'UE, 3 en Chine). Ce droit tiendra compte de ce que par exemple les produits estampillés

allemands sont en fait produits (hors assemblage) dans l'ex-Europe de l'Est ou de ce qu'une Renault contient 75 % d'intrants étrangers. On fera de même pour la totalité des prélèvements sociaux. Les emplois précaires et les heures sup' doivent être surtaxés pour empêcher leur prolifération. Les plans d'intéressement et de participation, qui substituent des rémunérations aléatoires et sous-taxées à des salaires progressifs et fixes, sont eux aussi à surtaxer comme les assurances-vie. Les dividendes et plus-values sont taxés au niveau normal du barème de l'IRPP. Les périodes de chômage ou de sous-emploi ou de stage ou de formation (y compris pour les étudiants), afin de sauvegarder les droits à retraite des salariés, sont assorties d'une cotisation sociale, y compris de retraite, claquée sur l'équivalent de l'emploi correspondant. Le but est de ne pas pénaliser les carrières tardives ou discontinues (voir infra le fonds de capitalisation).

Pour le financement, on taxera les revenus financiers des entreprises (dans les 300 milliards) à 8 %, soit 20 milliards, on taxera les stock-options (3 milliards). On amoindrira la spéculation en taxant les transactions financières, les mouvements journaliers de capitaux. Les exonérations de cotisations en dessous de 1,6 Smic sont supprimées (30 milliards). La détaxe Copé sur les plus-values de cession de filiales par les multinationales est supprimée (15 à 20 milliards). On abolira la fiscalité de Raskoltignac votée en 2007. On consacrera une bonne part de toutes ces récupérations d'impôts ou taxes nouvelles à la création d'un fonds de capitalisation collective, investi dans la construction d'HLM et de résidences pour étudiants et personnes âgées ou travailleurs immigrés ou pauvres. Les loyers perçus servant à payer les cotisations manquantes chez les précaires. J.L.

Avis de tempête pour les Roms

Claire Auzias

À CHAQUE ÉTÉ, son cataclysme. Une fois, ce fut Saint-Bernard. Les rares veilleurs de jour qui restaient sur place furent les témoins de cet événement incongru : la police, hache en main, enfonçait la porte d'une église comme de vils révolutionnaires et souillait un lieu réputé saint, rappelant qu'il n'est pas de limite au pays de la force bestiale.

Le tour des Roms est arrivé cet été. Nous avons été submergés de dépêches, de commentaires, de reportages, de fausses infos et de vrais mensonges. Un été de Bohême. Les aoûtiers demeurés en alerte sont exténués. C'est au moins ça de gagné pour le gouvernement. Les garnements qui entendaient s'opposer au bon plaisir du prince en furent pour leur santé. Tous crevés. Il y a quinze ans, ceux qui se mobilisaient avec les sans-papiers l'avouaient : « On nous a à l'usure. » Pas assez de forces et de trop lourds enjeux en face. Depuis plus de dix ans, les comités de soutien aux sans-papiers se sont élargis. On a découvert une catégorie de migrants nouveaux : les Roms. Des comités d'aide se créèrent, en banlieue parisienne d'abord. Celui de Fontenay-sous-Bois est l'un des premiers. À la même époque sévissait un nœud de vipères à Calais. Des Roms tchèques en furent pour leurs frais. Sangatte a duré longtemps. Nous y étions avec un copain rom, tentant de rompre la glace. Mais les Roms tchèques furent détournés de leur but initial, peu réussirent à passer en Angleterre.

Les uns après les autres, autour de Roms arrivant de Roumanie, se focalisaient des comités plus ou moins durables, plus ou moins robustes. Certains gagnèrent. Vinrent plus tard des Roms bulgares, des Kosovars et autres Balkaniques. Les migrations économiques des Roms ont commencé par les pays les plus proches ; d'abord la Pologne. Au début des années 1990, les Polonais découvraient avec effarement des gens installés sur un carton dans la neige des rues de Varsovie, qui mendiaient. Des Roms roumains. Ils apprirent qu'il existait plus pauvres qu'eux. Certains de ces mêmes Roms roumains qui débutèrent leur parcours par la Pologne sont arrivés jusqu'en Suisse. D'autres ont transité par l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne. Selon les langues qu'ils parlent ou que parlent les enfants, l'itinéraire apparaît.

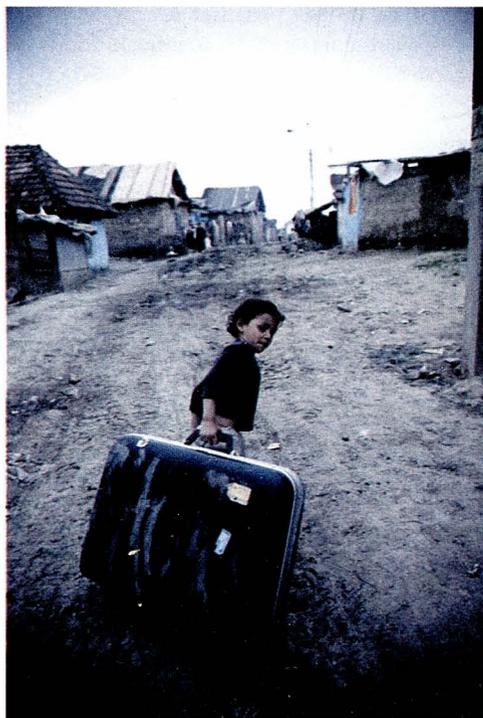
Pourquoi quitter la Roumanie ? Je renverserai la question : pourquoi ne la pas quitter ? Sommes-nous attachés *ad vitam æternam* à la glèbe des pays de nos naissances ? Qui nous empêche d'aller planter nos choux en Afrique, en Asie, en Australie, etc. ? Quand le fascisme français sera sorti de son zeste ultime de pudeur, il faudra bien que les gens émigrent. Ceux qui ne veulent pas vivre sous sa botte ? L'émigration pend au nez de tout un chacun de nos jours.

Donc les Roms, qui furent interdits de circulation dans leur pays depuis le XIII^e siècle – avec une parenthèse d'un peu moins d'un siècle –, voilà que leur porte s'ouvre. On leur fait miroiter des paradis reluisants ; on leur propose le voyage, tous frais payés – jadis –, un passeport, un autobus, un bidonville ; ils n'auront qu'à rembourser tant par mois, quatre à cinq fois plus que le prêt, pas grand-chose, n'est-ce pas, pour un Eldorado ? Banco, en route pour l'agence de voyage des années 1990 qui emportait les citoyens roumains vers l'Ouest, gadjés longtemps avant que Roms, pour prendre l'air, tenter sa chance. Qu'à l'Occident à redire à cela ? Blâme-t-on les conquérants de l'ouest californien ? Les Roms ne sont que des citoyens est-européens en quête d'accès au monde contemporain.

Comme tous les migrants du monde, ils subissent leurs exploiters. Mais, m'objecte-on parfois, on ne les a pas vus ! Et les proxénètes des prostituées, vous les avez souvent vus ? « Mais non, ils sont totalement indépendants » poursuit-on avec conviction, « les miens, » « ceux que je connais sont là de leur propre chef, de leur propre volonté ». Leur désir de semelles au vent, n'est-ce pas ! Que n'ai-je pas entendu ! Certains vinrent en effet par ouï-dire, par leurs propres moyens, j'en ai connu. Ils surent faire leur trou ici, depuis maintenant longtemps. Leur réussite a attiré leurs compères du village ou du quartier, et voilà une communauté reconstituée. Pas forcément harmonieuse : on peut s'y quereller ferme, violemment. Quelle communauté n'en fait pas autant ?

Il n'y a pas de migration singulière. Toutes les migrations du monde obéissent aux mêmes lois, aux mêmes réseaux, aux mêmes passages : on les connaît par cœur pour certaines catégories, très bien étudiées, beaucoup

D.R. Éric Roset



plus compliquées que les Roms. Depuis que migrent les hommes, c'est-à-dire depuis toujours. Ils migrent par famille, par village. Il existe des laboratoires entiers de recherche sur les logiques des migrations. Rien n'indique que les Roms aient sous cet aspect, la moindre idiosyncrasie. Ils migrent comme tout le monde, par des routes qu'ils n'ont pas inventées, que leurs concitoyens ont tracé avant eux, voire les y ont incités, sinon conduits de force aux fins d'en tirer leurs profits. Les caravanes que les Roms orientaux se sont mis à habiter si spontanément dès leur arrivée en France, eux qui n'en avaient jamais vu de leur vie, il a bien fallu que quelqu'un qui considèrerait qu'un Tsigane est celui qui vit en caravane en France leur en indique le chemin, où les trouver, etc. Les Roms de l'Est n'ont pas inventé cela tout seuls. Et ce beau mot de squat : ils squattent ! Oui, aujourd'hui ils squattent, avec l'aide des militants qui les accompagnent pour se loger. Mais nombre de Roms, comme à Marseille notamment, ne squattaient pas du tout. Ils versaient bel et bien leur obole à un marchand de sommeil tout ce qu'il y a de plus ordinaire, sous le joli nom public de squat, jusqu'au jour où, comme au bon vieux temps des incendies spéculatifs, l'immeuble dudit marchand de sommeil, gros ponton local couvert par la mairie, brûle avec ses habitants dedans. Sept morts brûlés, tous Roms. Comme à Paris autrefois, rue Labat, où un incendie spéculatif fit neuf morts, tous Roms, et vingt blessés, tous Antillais. Impunité pour les auteurs, sortis blanchis du procès, *of course* !

Que les Roms migrants aient sur le dos une foule d'exploiteurs est pour moi une idée fixe. Beaucoup de mes compagnons des comités de soutien n'en croient rien. Et pourtant les militants roms des pays concernés connaissent tous ces marchandages. Eux au moins ne cèdent pas à l'angélisme. Question de dignité dans la lutte et de respect pour l'émancipation



D. R. Éric Roset

des humains. On ne gagne pas une cause avec des mensonges. Quant à défendre les droits inaliénables de tout un chacun au mouvement et à l'installation où bon lui semble, là n'est pas la question. Bien sûr que rien ne doit interdire aux Roms, pas plus qu'à quiconque, de se déplacer librement à leur aise sans avoir à rendre de compte à qui que ce soit. Le débat n'est pas là.

Ce pays construit un apartheid : ma génération a connu l'apartheid en Afrique du Sud. L'Europe construit un apartheid anti-Roms, certes dans le cadre de sa phobie générale des pauvres et de sa guerre contre eux. Et ce n'est pas d'aujourd'hui. Le régime actuel ne fait que courir derrière des mesures entamées avant lui, ailleurs, par d'autres. Mesures auxquelles, saufs les groupuscules d'extrême gauche et les anarchistes internationaux, personne ne s'est jusqu'ici opposé. Cet apartheid est né en même temps que la chute du Mur de Berlin. Un mur en échange d'un autre mur.

Mais tous les Roms ne sont pas pauvres, tous ne sont pas lumpen, tous ne sont pas des individus sans rien.

Tous les Roms, qu'ils soient habitants français ou européens depuis cinq siècles au moins, tous sont niés, ostracisés, discriminés, réprouvés, tous ensemble. Classe moyenne ou ouvriers agricoles saisonniers, vanniers ou artistes de cirque, forains ambulants ou balayeurs des rues, femmes de ménage ou marchandes de fleurs, institutrices ou chanteuse, ou encore hommes d'affaire, ils sont tous unis en tant que Roms – y compris parfois malgré eux – dans cet unanime rejet et mépris raciste.

L'été 2010 a prouvé à ceux qui en doutaient encore que l'antitsiganisme appartient de plain-pied au corpus fasciste.

Face à cette réalité, de nombreux militants des organisations les plus diverses ont déjà proclamé leurs positions, analyses, visions des choses et moyens qu'ils entendaient pour l'affronter. On peut lire les communiqués de l'OCL, Lutte ouvrière, la CNT Saint-Étienne, la Fédération anarchiste et d'autres encore.

Certains Roms parlent sur le web. Ceux qui sont réduits au silence se feront entendre par d'autres moyens. **C. A.**



D. R. Éric Roset

Le 17 octobre, à l'occasion du Livre en fête, la librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris) sera dans la rue avec différentes animations. Claire Auzias vous donne rendez-vous en compagnie de militants roms pour débattre du sort des Roms aujourd'hui. Un programme de cette journée sera publié dans un prochain numéro.

La rédaction

Périple immobile de 116 Chinois dans l'Italie mussolinienne

Quoi ? Un roman, *Cent seize Chinois et quelques*¹. Il y est question, en filigrane, de la nature humaine (ce qui nous constitue) et de la condition humaine (ce qui nous détermine). De la matérialité des sentiments et des états d'âme, du silence. Du temps. On y lit le dérisoire et le pathétique des métronomes fascistes mêlés au grandiose du Gran Sasso, le massif montagneux qui surplombe le lieu où les autorités italiennes, en 1941, eurent l'idée stéréotypée de rassembler tous les Chinois du pays. Cent seize et quelques, moins de deux cents : l'Italie d'alors ignore presque leur infime existence sur son sol mais les bureaucrates du Duce les recensent et les confinent en cet endroit reculé des Abruzzes.

Le Vatican, toujours scrutateur, dépêche sur place un prêtre d'origine chinoise, sans doute pour s'enquérir de l'âme de ces brebis venues d'un extrême lointain et s'assurer de leur docilité. L'homme, nous dit-on, sans pour autant s'extraire de sa situation de complice de l'Italie fasciste, semble néanmoins offrir quelque réconfort à ces ouailles improvisées, désireuses qu'on leur parle bien plus qu'être soumises à la loi théologique de l'émissaire du pape. Puis un tiers et quelques des 116 et quelques sollicitèrent le baptême, non pas emportés par une foi naissante en un Dieu nouveau pour eux, mais parce que revêtir les habits cultu(r)els du lieu et du temps où ils étaient claustrés leur semblait une sage précaution (« une forme dégradée et bâtarde de protection », p. 53). Chinois de corps, d'aspect, donc indéfectiblement Chinois, ils pouvaient cependant tendre de la sorte vers un état, un statut qui les rendraient plus proches de leurs géoliers et des strates décisionnaires qui les retenaient captifs dans cette histrionique Italie catholique. C'est l'occasion d'une cérémonie en grande pompe, où le faste de l'Église se règle sur le pas cadencé et l'outrance du clinquant fasciste – ou bien est-ce l'inverse... Les Chinois chantèrent les louanges du chef suprême de la catholicité et promirent, maintenant qu'ils étaient eux-mêmes convertis, de convertir à leur tour. Pensez donc, tous ces Chinois, tout ce troupeau à conduire au sein de l'Église ! Allégeance que tout cela. Oui, mais étant en réclusion, ils mimèrent les mœurs des responsables et complices de leur sort. Il fallait donc qu'ils fussent catholiques. Les autres Chinois, qui avaient refusé la conversion, ne leur en voulurent pas. Mais le prêtre, tout à sa dévotion et à sa soumission à l'Église, et qui par conséquent se comporta comme un petit colabo, sûr et fier de sa mission catéchétique, lui, fut l'objet de la vindicte sourde de ces hommes bafoués. Quelques-uns d'entre eux, en une forme d'insurrection intensément condensée, lui cassèrent la gueule. Au prix sans doute de sévères représailles.

En lisant ce roman si inhabituel, je n'ai pu m'empêcher de le rapprocher de l'œuvre de deux importants auteurs italiens. Dino Buzzati et *Le Désert des Tartares* : l'absurde d'un temps englué, la déraison de décisions infondées mais motivées par l'ordre, la stupeur obsidionale, l'invasion (ici, 116 Chinois « menaçant » l'ordre d'une Italie composée d'une armée de bravaches aux mentons et bras tendus). Italo Calvino et *Le Sentier des nids d'araignées*, écrit en 1947, à une époque où la Deuxième Guerre mondiale était encore la référence absolue du chronomètre du xx^e siècle. Récit sur les partisans italiens luttant contre l'occupation allemande, relation du devenir des individus saisis dans les rets de l'histoire, des branches d'alternatives devant lesquelles il faut faire un choix crucial, trop souvent sans maîtriser les raisons d'un tel choix. Chez Calvino, la guerre vue par un enfant happé par le bouleversement de fer ; chez Heams, des Chinois piégés dans une parcelle d'Italie et pris, le moment venu – quand les nazis déferlent sur le pays –, dans la nécessité de devenir les protecteurs résolus de leur destin. Le temps passe, pesant ; en 1943, certains des 116 rejoignent un maquis, avec d'autres évadés, des Tsiganes. Tant qu'ils se trouvaient prisonniers, leur silence était un rempart volontaire : nous, les relégués, nous nous taisons, nous sommes cois pour vous dire notre incompréhension devant le sort qui nous est réservé. « [Les Chinois] n'avaient pas traversé les mers immenses, puis les territoires de l'Italie un par un pour recréer là on ne sait quelle communauté, quelle complicité. Ne rien construire de faux, ne s'autoriser que des mots essentiels était ce qui leur restait pour conserver un semblant de dignité. [...] [M]ais nouer des amitiés dans les mâchoires du monde hurlant, c'était trop demander à leur honte. Alors ils marchaient, tournaient, se distribuaient l'espace dans les dernières lumières, leurs gris disparaissaient dans un noir qui les diluait dans l'univers » (p. 42). Mais maintenant, dans ce maquis de bric et de broc humain, toujours sans grand mot, une fraternité se nouait, une véritable communauté : pas celle des Chinois entre eux, pas celle des Tsiganes entre eux, pas celle des Italiens entre eux, mais celle de leur union vitale contre l'ennemi fatal. « Ce n'était pas un bout d'Abruzzes, ni un bout d'Italie, mais une synthèse à ciel ouvert qui les accepta naturellement » (p. 106).

COMMENT ? Une écriture mimant par et dans les mots la destinée labyrinthique des protagonistes désemparés de ce roman. C'est à la fois sec et méandreux, rectiligne un bref instant, puis de nouveau les mots s'agencent selon la trépidation d'une époque avide de dévorer ses enfants. Éloquent et discret quand l'auteur

descelle les fugaces sentiments des uns (les reclus) et des autres (leurs « voisins »). Une écriture parfois impavide. Un mélange d'économie de moyens langagiers et de puissance lexicale. Les mots doivent être précis et adéquats parce qu'il faut rendre compte précisément et adéquatement de la condition humaine des 116 Chinois, les impressions floues, les émotions trop frêles, évoquées par leur quasi-impassibilité de surface. Pas de dialogues. Les descriptions des paysages ne sont pas là pour poser un décor où se déroule une action, elles sont une action : elles parlent des mouvements psychologiques et physiologiques des personnages, elles sont la forme et le fond, la trame du temps et de l'espace dans lesquels les personnes se meuvent, muent parfois (« [L]e temps n'était pas une affaire de durée mais de densité », p. 95)². Des mots précis où presque rien n'est en trop, avec une intense densité des termes : le mot qu'il faut là où il faut, dans la phrase idoine.

Dans la coulée du récit (comme on coule du métal en fusion dans une lingotière), on perçoit l'intrication des pages narratives et de segments poétiques : l'âpre description des manœuvres des fascistes pour concentrer en un point minuscule la chétive communauté des Chinois d'Italie et aussitôt, comme confondue, une prose poétisée, inscrivant le lecteur dans un espace où tout est auditif, olfactif, tactile, rayonnant, où l'on ressent la chaleur quand les Chinois exécutent les travaux des champs, où l'on palpe leur silence, leur silence fait simultanément de résignation et de résistance.

AUJOURD'HUI ? Dans la France de 2010, plus que jamais, le président et le gouvernement exhibent fièrement un nationalisme de fange, s'aspergent avec délectation des eaux turbides de leur bêtise grandiloquente et hautaine, le groin renflant avec goinfrerie les remugles berlusconiens. Après tant d'autres turpitudes à l'encontre des étrangers ou prétendus tels, les affidés d'un nouveau racisme d'État raflent des Roms et les trient, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre... Comment ne pas lire *Cent seize Chinois et quelques* en y pensant ?

Marc Silberstein

Groupe Louise-Michel de la FA

1. Thomas Heams-Ogus, *Cent seize Chinois et quelques*, Seuil, 130 p., 15 euros. À écouter, son intervention le 7 septembre 2010 à « Pas de quartiers », l'émission du groupe Louise-Michel de la FA.

2. L'auteur est biologiste (voir le livre qu'il a codirigé, *Les Mondes darwiniens*, présenté dans le ML n° 1572). La thématique du temps est importante dans sa réflexion sur l'histoire du vivant.

L'antiterrorisme pour criminaliser les révoltes

Jérôme Segal

COMME L'EXPLIQUENT les auteurs de *L'Insurrection* qui vient, c'est en apparence au nom de la liberté – mais surtout de son prétendu corollaire, la sécurité –, que depuis l'automne 2001, des « assassinats ciblés » et « des opérations spéciales » ponctuent la fameuse « guerre contre le terrorisme ». Dans le but de maintenir une illusion de démocratie pourvoyant au bien-être du plus grand nombre, des lois dites « antiterroristes » ont été votées et prestement appliquées. Tout est légal, « circulez, il n'y a rien à voir ». Si vous insistez un peu, estimant par exemple que votre simple statut de citoyen pourrait vous permettre d'assister aux opérations de police qui se déroulent sous vos yeux, la machine juridico-policière peut maintenant vous broyer (voir l'excellent film d'Emmanuelle Cuau, *Très bien, merci*, sorti en 2007).

En France, l'affaire de Tarnac est devenue emblématique, depuis 2009, de cette législation coercitive permettant de réprimer de façon arbitraire celles et ceux qui, par leur engagement, risqueraient de remettre profondément en cause la société. De longues périodes de détention provisoire attendent toute personne dont l'État estimerait qu'il ou elle pourrait avoir une inclination pour un mode d'action violent ou simplement subversif. La police politique se tient prête à analyser tous vos écrits, sur internet ou ailleurs, pour y déceler des velléités d'insurrection.

Une attaque des révoltes étudiantes

En Autriche, trois étudiants ont été détenus à la prison de Josefstadt, à Vienne, du 6 juillet au 23 août 2010 (un quatrième a été arrêté le 20 juillet et libéré au même moment). L'instruction suit son cours, même si les étu-

dants ont été relâchés. Ce qu'on leur reproche ? Tout simplement d'être éventuellement liés à un incendie de poubelles, le 27 juin dernier, devant un bureau de l'AMS, le « Service du marché du travail », l'équivalent autrichien de Pôle emploi. L'incendie semble avoir des motivations politiques puisqu'une page internet du site Indymedia l'a revendiqué, avec une vidéo de l'incendie rapidement mise en ligne. Il s'agirait, selon cette revendication, d'un combat contre l'AMS, désigné comme « entreprise disciplinaire » préparant les travailleurs à des « situations d'exploitation de type capitaliste ». Toujours est-il qu'à ce jour aucun indice ne laisse penser que les étudiants arrêtés soient responsables de cet incendie (ni les inculpés ni leur avocat n'ont d'ailleurs accès au dossier d'instruction). Le parquet évoque toutefois les paragraphes 278a et b du code pénal, visant respectivement les « organisations criminelles », les « groupes terroristes ». Plus précisément, ces paragraphes concernent toute personne qui, « dans le cadre d'une orientation criminelle [de leur groupe], commet un acte répréhensible ou participe d'une façon ou d'une autre, à la mise à disposition d'information ou de biens ».

Deux des étudiantes arrêtées étaient connues pour leur engagement dans le grand mouvement de révolte qui a agité les universités autrichiennes à l'automne 2009 (cf. *Le Monde libertaire*, 19 novembre 2009, p. 16-17). L'une des deux avait réalisé, au sein d'un collectif étudiant, un film intitulé *Reclaim Your Imagination*, présenté en mars dernier au principal festival du film autrichien : « Nous nous considérons comme un collectif d'étudiants qui est né pendant les mouvements de protes-

tation au sein des universités. Nous nous posons la question de savoir si l'utopie peut être vécue. Que se passe-t-il lorsque des situations sans structure hiérarchique (top-down) sont créées? Y a-t-il une vie juste dans le faux? »

Du peu d'informations officiellement transmises par le parquet, il apparaît que les étudiantes ont été mises sur écoute et suivies, bien avant l'incendie de poubelles. À quel titre? De quel droit? Là encore seuls les paragraphes 278a et b du code pénal, concernant la lutte antiterroriste, sont évoqués. Durant leurs six semaines d'emprisonnement, leur droit de visite a été fortement réduit: alors que normalement tous les détenus disposent de deux parloirs hebdomadaires de trente minutes, ce droit a été restreint car seuls les membres proches de leurs familles étaient autorisés à leur rendre visite, à condition qu'ils n'aient pas de liens avec des groupes « extrémistes ». Les conditions de détention sont particulièrement dures en été car dès 14 h 45, les détenus sont enfermés dans leur cellule jusqu'au lendemain matin. Tout ça pour deux poubelles allumées, et au mépris de la plus élémentaire présomption d'innocence.

Une utilisation de plus en plus fréquente du paragraphe 278

Depuis février 2010, treize militants de la cause animale sont accusés, selon le paragraphe 278a, d'appartenir à une organisation « terroriste ». Parmi eux, cinq militants de l'association VGT (Association contre les usines animales) se sont vus reprocher d'avoir mené une campagne classique, essentiellement dirigée contre les élevages en batterie et les magasins de fourrure, qui a pu inciter d'autres militants à entreprendre des actions violentes! L'affaire remonte à 2007, lorsqu'une section spéciale de la police les a suivis, les filmant à leur insu et plaçant des émetteurs sur leurs voitures. En mai 2008, trente perquisitions ont été menées par des policiers surarmés, masqués, qui pensaient sans doute débusquer Ben Laden et ses lieutenants... Le procès dure depuis deux mois, les treize inculpés risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Avec l'arrestation des étudiants, quelques rares voix se sont fait entendre. Des « autonomes » ont par exemple organisé une manifestation le 22 août, où l'on n'a compté qu'une petite centaine de personnes. Les mots d'ordre étaient assez primaires, « L'État est l'organisation criminelle », « Notre passion pour la liberté est plus forte que toutes les prisons » ou encore « Contre les prisons, les camps, les frontières et la répression ». Dans le quotidien de centre gauche *Der Standard*, considéré comme l'équivalent du *Monde* en Autriche, des articles de fond ont été publiés à partir du 20 août et le 25, le philosophe allemand Peter Sloterdijk, qui enseigne à Vienne depuis 1993, s'est clairement solidarisé avec les étudiants. La réaction disproportionnée des

forces de l'ordre et des magistrats n'est selon lui que « l'expression d'une tendance antilibertaire qui se dessine actuellement dans les démocraties occidentales ». Il serait en outre « inquiétant » que des acquis importants, comme la présomption d'innocence, « soient ainsi abandonnés sans le moindre combat ».

Une connivence idéologique

Mais revenons à l'incendie des deux poubelles devant le Pôle emploi local. L'incendie de poubelle n'est pas un sport national en Autriche mais il se trouve que dans la nuit du 9 au 10 juillet, d'autres poubelles ont été incendiées au rez-de-chaussée d'un centre d'accueil de migrants, cette fois-ci à l'intérieur du bâtiment. Des fumées toxiques ont atteint le dernier étage et, aux dires des pompiers dépêchés sur les lieux, la vie des résidents était menacée. Sur les lieux, les auteurs ont dessiné des croix gammées et inscrit des propos racistes. Ils ont par exemple indiqué, sur un mur du palier du troisième étage, dans quels appartements se trouvaient les « Tschuschen » (en Autriche, ce terme injurieux désigne les étrangers de façon extrêmement péjorative). La police, arrivée avec les pompiers, semble n'avoir rien entrepris pour arrêter les néonazis présents. Quelques jours plus tard, un individu faisant partie de l'organisation Hammer-

skins (dissidence la plus radicale de l'organisation Blood and Honour, groupuscule fasciste né aux États-Unis et assez implanté en Europe) a été interpellé. Il a été mis en examen, mais laissé libre... lui!

La comparaison est inévitable. Les néonazis autrichiens sont connus pour leurs exactions à l'encontre des étrangers. La campagne actuelle du parti d'extrême droite, le FPÖ, pour la défense du « sang viennois » aux élections régionales à venir (le 10 octobre à Vienne, ville qui est aussi un Land) ne peut que les y encourager. Dans bien des cas, la police les soutient ou dissimule leurs crimes. Pour mémoire, en 2008, pendant la Coupe d'Europe de foot, pour ne pas donner une mauvaise image du pays, un incendie criminel d'un centre de demandeurs d'asile, à Klagenfurt, avait été maquillé par les autorités et considéré comme accident. Un rapport d'experts a pu prouver que l'incendie avait bien été provoqué par de l'essence et non par une cigarette mal éteinte.

En Autriche, les « terroristes » ne sont pas les néonazis qui mettent le feu à des foyers d'immigrés, mais les cinéastes qui filment la révolte estudiantine. Il paraît donc préférable, si l'on met le feu à une poubelle en Autriche, d'ajouter quelques croix gammées pour ne pas risquer la prison! J. S.



Photo J. Segal



Sciences

« La mission de la science est [...] de planter les jalons immuables de la marche progressive de l'humanité, en indiquant aux hommes les conditions générales dont l'observation rigoureuse est nécessaire et dont l'ignorance ou l'oubli seront toujours fatals. »
Bakounine

Chers lecteurs,

Le Monde libertaire souhaite ouvrir une nouvelle rubrique, consacrée aux sciences et à la philosophie des sciences. Cette rubrique, que vous retrouverez toutes les semaines – en fonction de la disponibilité des articles en question – offrira des textes destinés à un lectorat non spécialiste.

Face à la recrudescence inquiétante des attitudes relevant de l'antiscience et de l'irrationalisme, notamment dans les discours visant – par ignorance ou par manœuvre – à rejeter les valeurs inhérentes à l'exercice des sciences comme instrument ultime de la connaissance, ou, inversement, devant les odes mensongères aux technosciences subordonnées aux diktats du capitalisme le plus conquérant, cette rubrique, bien que de taille modeste, se veut un espace de publication sur et autour des sciences : épistémologie, questions d'actualité, point sur une recherche en cours, rapport sciences/société, politique publique de la science, sciences et éducation, impostures intellectuelles en sciences, etc.

Chers contributeurs,

Nous serions très heureux de pouvoir compter sur votre participation à ce projet grâce à vos articles sur tous les sujets que vous pensez pouvoir intéresser nos lecteurs. Pour cela, il suffit de nous envoyer un fichier à l'adresse : monde-libertaire@federation-anarchiste.org

La science victime de l'hypercriticisme

La question du scepticisme en sciences est cruciale. La « méthode » sceptique est une nécessité de l'acte même de chercher une explication à un phénomène donné. Employée abusivement, à des fins idéologiques ou par ignorance, elle se transforme en hypercriticisme, une outrance permanente et spécieuse qui nie l'esprit même de la démarche scientifique. Cet article l'illustre avec l'exemple de la négation des causes avérées de la destruction des tours du World Trade Center.

Valéry Rasplus

Essayiste, sociologue

NEUF ANS APRÈS LES FAITS, la question portant sur l'analyse scientifique des attentats du 11 septembre 2001 reste encore très polémique. En effet, dans le champ des explications alternatives radicales et pour les adeptes du complot interne de l'administration américaine, les tours jumelles du World Trade Center (WTC1 et WTC2) étaient bourrées d'explosifs, un missile ou un véhicule piégé serait venu détruire une partie du Pentagone, et un avion de chasse américain aurait abattu un avion civil en plein vol pour une raison aussi floue qu'inconnue.

C'est dans cet esprit social inquiet que Jérôme Quirant, agrégé de génie civil et maître de conférences au Laboratoire de mécanique et génie civil (UMR 5508 CNRS/université de Montpellier 2), a décidé de créer en 2008 un site Internet dédié aux questions techniques portant sur ces attentats¹. Il vient de publier deux ouvrages de réflexions et d'analyses techniques liés à ces événements². Face aux multiples théories alternatives remettant en cause radicalement la

version « officielle » des rapports scientifiques, au travers de livres, de films ou de sites Internet, Quirant a souhaité répondre aux légitimes interrogations techniques de tout un chacun au moyen de la raison, de la méthode scientifique, de l'expertise, de la vulgarisation et du domaine qui semble le mieux convenir à ce type de problématique : le calcul des structures.

Le cas des tours

Démontant les rumeurs, Quirant nous explique que sans rechercher des causes cachées ou manipulées, une connaissance minimale des bases de la physique et l'étude des structures des bâtiments suffisent à comprendre l'effondrement des tours WTC1 (417 mètres) et WTC2 (415 mètres), victimes d'une série de contraintes et de sollicitations inhabituelles : imaginons la puissance d'un impact de Boeing 767-200 (une centaine de tonnes lancées à 800 km/h), avec ses réacteurs, ses éléments rigides et « près de trente mètres cubes de kérosène » où ce dernier,

joint à des éléments internes (matériels, consommables, etc.), a nourri un incendie et fait monter la température « rapidement au-delà de 1000 °C », créant une modification importante de la résistance et de la rigidité des structures mécaniques au centre et à la périphérie des tours, engendrant un phénomène de flambement; des éléments de protections incendies endommagés; des « planchers [...] suspendus [...] calculés uniquement pour supporter leur propre poids » et non pour « stopper l'effondrement des blocs supérieurs » soit « une charge égale à 15 ou 30 fois celle pour laquelle il avait été calculé »; un environnement en (sur)pression, etc. La tour WTC1 s'est effondrée au bout de 102 minutes et la tour WTC2 au bout de 56 minutes. Quant à la tour WTC7 (173 mètres), ce sont essentiellement « les débris de la tour WTC1, située à un peu plus de 100 mètres, qui ont heurté sa façade sud », causant un incendie (aidé par du fuel, des matériels stockés) de presque sept heures, déstabilisant cette structure (dilatations, ruptures de liaisons, etc.) prévue pour résister à un incendie de deux à trois heures, qui ont engendré d'abord « un effondrement interne » puis « une rupture du bâtiment à sa base » (dans le cas des tours WTC1 et WTC2, l'effondrement s'est produit de haut en bas).

Le fantastique et la raison

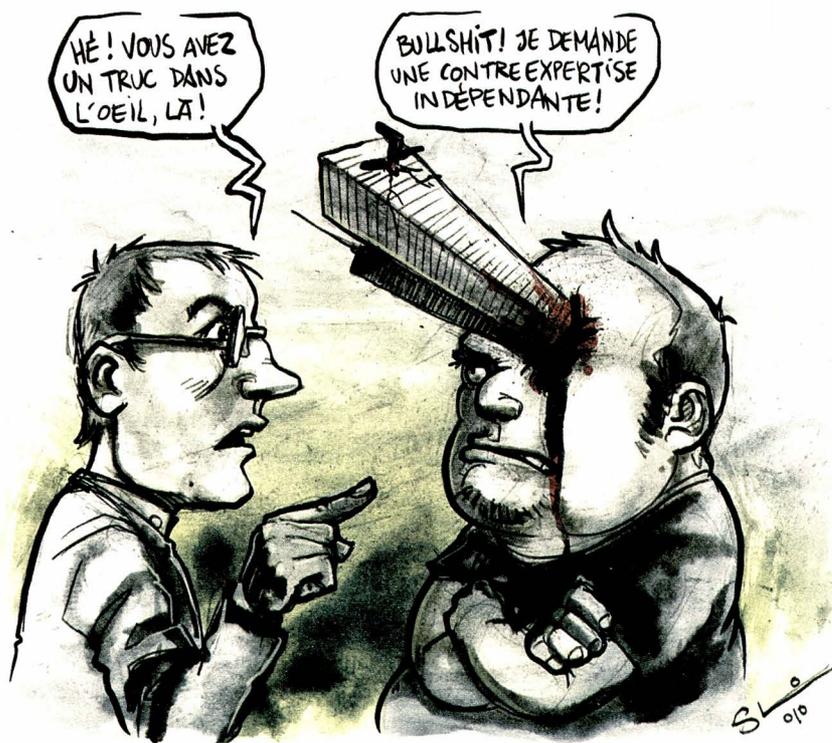
Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos décrivent dans leur *Introduction aux études historiques*³ la position hypercritique comme « l'excès de critique qui aboutit, aussi bien que l'ignorance la plus grossière, à des méprises. [...] L'hypercritique est à la critique ce que la finasserie est à la finesse. Certaines gens flai-

rent des rébus partout, même là où il n'y en a pas. Ils subtilisent sur des textes clairs au point de les rendre douteux, sous prétexte de les purger d'altérations imaginaires. Ils distinguent des traces de truquage dans des documents authentiques. État d'esprit singulier! À force de se méfier de l'instinct de crédulité, on se prend à tout soupçonner ».

Quirant pointe un certain nombre d'éléments qui favorisent l'émergence et le développement de théories complotistes que je qualifierais justement d'hypercritiques. Tout d'abord, le manque de rigueur, les raccourcis erronés, les analogies trompeuses, les interprétations hasardeuses, des témoignages imprécis, une absence de compétences techniques et scientifiques, une « méconnaissance évidente des bases élémentaires de la mécanique, du calcul des structures ou du comportement des matériaux » comme celle des techniques de démolition contrôlée, des calculs fantaisistes, des réactions exaltées et dogmatiques plus que raisonnables et posées, une certaine « idée de faire partie des "initiés", ceux qui savent envers et contre tous », une utilisation et un abus « d'effet de manche et de rhétorique », un déplacement vers des « considérations géopolitico-stratégiques, afin de donner du sens à des phénomènes physiques qu'ils ne maîtrisent pas » où « certains voudraient aujourd'hui réécrire la mécanique pour la mettre en adéquation avec leurs croyances », discréditer tout technicien ou scientifique chargé des analyses scientifiques remettant un document « officiel » qui « fait consensus au sein de la communauté du génie civil ». Sur ce dernier point, tous les scientifiques mentiraient et la communauté scientifique interna-

tionale comploterait dans un seul et même sens pour un même et unique but. Tout ce beau monde ne serait finalement « que des imbéciles qui n'y voient pas plus loin que leur nez. Car il faut vraiment être un sacré crétin pour ne pas voir ce que le truther⁴ moyen, armé d'un simple clavier et de sa souris, arrive à débusquer. [...] Malheureusement, la bonne compréhension des phénomènes mis en jeu nécessite parfois de tels prérequis, ou un tel effort de réflexion et d'analyse, qu'elle reste inaccessible pour beaucoup. Il est alors bien plus facile, en faisant trompeusement appel au "bon sens", de se réfugier dans une explication simpliste qui présente l'avantage d'être compréhensible par tous ». « Il est nettement plus facile de proposer une solution alléchante et simpliste en une phrase péremptoire, qu'une démonstration scientifique de plusieurs pages, alourdies de formules mathématiques. »

Les théories alternatives complotistes hypercritiques ne se rendent pas compte de l'impressionnante logistique qu'il aurait fallu mettre en œuvre, en hommes et en matériels, avec une minutie et une exactitude incroyable (pour mettre sur pied un complot interne, le sabotage d'immeubles préalablement affaiblis ceci en toute discrétion – en secret –, la disparition d'objets en tout genre, la falsification de données et le montage d'informations, le musellement voire l'exécution de gêneurs, etc.), le tout sans une seule fuite ou preuve matérielle concluante. Au final, Jérôme Quirant propose comme il est d'usage dans la communauté scientifique que les contradicteurs proposent et soumettent des articles techniques et scientifiques au sujet de leurs thèses alternatives à des revues adéquates (éviter par exemple les revues d'architectes d'intérieur, de cinéma, de littérature, de finance, de géostratégie, etc., mais plus en rapport avec le génie civil), reconnues comme sérieuses dans le milieu scientifique, avec un comité de lecture, des reviewers, etc., pour les faire valider. Pour le moment, aucune de ces théories alternatives « ne tient la route d'un point de vue scientifique. Aucun spécialiste du domaine n'a remis en cause les grandes lignes des conclusions validées par la communauté ». **V.H.**



1. www.bastison.net

2. Jérôme Quirant, 11 septembre et théories du complot, ou le conspirationnisme à l'épreuve de la science, Book-e-book, 2010 et La Farce enjôleuse du 11 septembre, Books on Demand, 2010.

3. Hachette, 1898. Disponible en ligne sur <http://classiques.uqac.ca/>

4. On désigne ainsi celui qui rejette les explications courantes des événements du 11 septembre (NdR).



Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, c'est les autres qui l'écriront à notre place. » **Inconnu**

Chers lecteurs,

Là encore, *Le Monde libertaire* innove en lançant une nouvelle rubrique, cette fois-ci spécifiquement consacrée à l'histoire, cette discipline à la lumière de laquelle on éclaire souvent le présent. Toute contribution de votre part est la bienvenue, alors n'hésitez pas à nous faire part de votre prose à cette adresse :

monde-libertaire@federation-anarchiste.org

Cent ans, déjà !

La SAC et l'anarcho-syndicalisme suédois

Guillaume Goutte

*Groupe Idées noires
de la Fédération anarchiste*

CET ÉTÉ 2010, en juin, la Suède fêtait le centenaire de sa centrale anarcho-syndicaliste : la SAC (Sveriges arbetares centralorganisatio [Organisation centrale des travailleurs]). Petit retour sur l'histoire de cette organisation, pionnière du syndicalisme libertaire en Suède.

Naissance et apogée de la SAC

La SAC a été créée en juin 1910 à Stockholm par des syndicalistes révolutionnaires en rupture avec l'organisation et la politique menée par la Lands Organisation (LO), le principal syndicat suédois de l'époque, étroitement lié au parti social-démocrate. Les divergences à l'origine de la scission concernaient essentiellement la bureaucratisation galopante de l'appareil syndical qui bloquait les initiatives de la base. Mais ce n'est pas tout. Ces quelques dissidents accusaient aussi la LO de vouloir enterrement la hache de la guerre sociale au profit d'une collaboration du syndicat avec le patronat, notamment à travers l'acceptation et la mise en place des conventions collectives. Ils refusaient également le regroupement centralisé en fédérations d'industrie, lui préférant largement une organisation à échelle locale en sections syndicales interprofessionnelles.

Si, à sa création, la jeune SAC ne comptait qu'un petit millier d'adhérents, elle prend rapidement de l'ampleur et atteint, en 1924, un total de plus de 37 000 syndiqués. Cet essor, plutôt étonnant, peut notamment s'expliquer par le type révolutionnaire de syndicalisme que la SAC propose alors : un syndicalisme de classe, internationaliste, au fonctionnement horizontal, résolument anti-autoritaire et autogestionnaire, dans lequel les

travailleurs syndiqués contrôlent eux-mêmes leur organisation, sans délégation bureaucrate de pouvoir et de responsabilité et garantissant l'autonomie de chaque membre. La SAC refuse également la mascarade électorale et défend fermement une indépendance totale de l'organisation syndicale vis-à-vis des partis politiques. Révolutionnaire, elle considère le syndicalisme comme le rouage essentiel de la lutte pour l'avènement d'une société socialiste libertaire dans laquelle les travailleurs auront la pleine gestion des outils de production, en dehors de tout contrôle étatique ou patronal. La SAC se pose dès lors en alternative pertinente pour tous les travailleurs lassés par l'autoritarisme et la mollesse de la LO.

D'un point de vue national, la SAC se répartit et s'organise sur tout le territoire suédois en sections locales qui, selon les cas, peuvent se regrouper en unions de cellules. Bien que rattachées à une même centrale, chaque section locale et union de cellule est indépendante et autonome.

Mettant un point d'honneur sur la formation culturelle et militante des travailleurs, la SAC se dote, en 1922, d'un quotidien – *Arbetaren* – qui, en 1946, par la force des choses, change de formule et devient hebdomadaire. Ce journal, qui existe encore aujourd'hui, a une place relativement importante dans le milieu politico-culturel suédois. Les réflexions et analyses qu'il propose sont réputées pour leur pertinence et leur richesse.

La même année, à Berlin, forte de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, la SAC participe à la création de l'Internationale anarcho-syndicaliste – l'Association internationale des

travailleurs (AIT) –, preuve de sa vitalité et d'un certain poids dans le mouvement ouvrier mondial. Cette colla-

laboration internationale avec les autres organisations anarcho-syndicalistes fera ses preuves, du moins en partie, pendant la guerre d'Espagne en 1936. Très proche de la Confederacion nacional del Trabajo (CNT), la SAC organise la solidarité suédoise aux antifascistes et révolutionnaires espagnols. John Andersson, un de ses membres fondateurs et secrétaire général, adhère au Comité international de la Solidarité internationale antifasciste (SIA) – principale organisation libertaire d'aide et de soutien à l'Espagne – et fonde une branche en Suède. D'autres militants de la SAC s'engageront aussi dans le soutien à l'Espagne révolutionnaire, soit à travers l'activité de la SIA locale, soit en se portant volontaire pour aller combattre les fascistes.

Peu après la débâcle antifasciste espagnole, dans les années 1940, quand éclate la Seconde Guerre mondiale, la SAC s'engage dans la résistance aux fascismes européens et lutte contre la collaboration entre le gouvernement suédois et l'Allemagne nazie. Évidemment, elle devra essayer la répression.

Les années de la déchirure

Depuis la fin des années 1940, deux tendances s'affirmaient de plus en plus au sein de l'organisation : une tendance « réformiste », du



moins plus ouverte et moins figée dans le respect pur et dur des principes théoriques, notamment représentée par le célèbre anarcho-syndicaliste Helmut Rüdiger, et l'autre, plus « traditionnelle et puriste », partisane d'un anarcho-syndicalisme rigide et radical, principalement représentée par John Andersson. Deux camps finirent par se former autour de ces tendances et les tensions commencèrent à sensiblement fragiliser l'organisation.

En outre, en 1954, la SAC s'engage dans la création et la gestion d'une caisse de chômage, subventionnée par des fonds étatiques à hauteur de plus de 50 %. Mais l'AIT, à laquelle la SAC était adhérente, s'insurge contre ce qui, à ses yeux, n'est qu'une collaboration d'un syndicat avec un appareil étatique. Pour la plupart des organisations adhérentes à l'AIT (seule l'organisation anarcho-syndicaliste hollandaise la soutiendra), la SAC, par la création de cette caisse de chômage, rompait avec les principes de base de l'anarcho-syndicalisme et se mettait en dehors de l'AIT. Pourtant, si elle voulait rester une organisation de masse de travailleurs, la SAC n'avait pas d'autre choix que de se lancer dans pareil projet. En effet, en

Suède, les travailleurs ne pouvaient obtenir les indemnités chômage qu'à travers les syndicats et les caisses de chômage qu'ils géraient (c'est encore le cas aujourd'hui). Or, à cette date, la plupart de ces caisses étaient étroitement contrôlées par le mastodonte social-démocrate LO qui se faisait un plaisir d'en empêcher l'accès aux anarcho-syndicalistes de la SAC. Si la SAC n'avait pas mis en place sa propre caisse de chômage, aucun travailleur n'aurait eu vraiment d'intérêt à s'y syndiquer. L'anarcho-syndicalisme, lui aussi, doit pouvoir s'adapter aux réalités locales de son temps.

L'apogée des frictions entre la SAC et l'AIT est atteint en 1958 lorsque – la tendance « réformiste » de Helmut Rüdiger ayant fini par triompher au sein de l'organisation – elle refuse de ratifier une motion demandant à toutes les organisations adhérentes à l'AIT de reconnaître le communisme libertaire comme finalité. Car si la SAC souhaite voir l'avènement d'une société libertaire, elle milite avant tout pour une démocratisation de l'économie, c'est-à-dire « une transmission du pouvoir économique pas à pas des actionnaires aux hommes producteurs », sans intermédiaire

étatique ou patronal. Elle considère la mise en place progressive de cette « démocratie industrielle » comme un premier pas vers l'autogestion et le communisme libertaire. Quoi qu'il en soit, la SAC se retrouve exclue de l'AIT.

Affaibli par ces tensions, la SAC ne cessera de perdre des adhérents. Aujourd'hui, en 2010, elle compterait entre 6 000 et 7 000 membres et connaîtrait un important nouvel essor dans le paysage syndical et politique suédois. Au niveau international, elle travaille régulièrement avec la CNT française, la CGT espagnole, la FAU allemande et l'IWW étasunienne. Son organisation de jeunesse, la FUS, travaille actuellement à la mise en place d'une mutuelle de fraudeurs dans le cadre d'une campagne internationale pour la mise en place d'un service de transports publics gratuits. Mère de l'anarcho-syndicalisme suédois, la SAC a une histoire édifiante et plus que jamais d'actualité. Son refus d'être seulement figé dans des principes théoriques, rigide et réducteur – qui n'engendrent que des groupuscules peinant à devenir de vraies organisations de travailleurs – devrait aujourd'hui éclairer plus d'une lanterne... G. G.

Chroniques d'un été cinématographique

Tournée de Mathieu Almaric (France, 2010)

On a fait grand bruit de ce film, sans doute à cause du rôle central de Mathieu Almaric, meilleur acteur que cinéaste. Polarissant l'intérêt, il nous détourne de ce qui aurait dû être le vrai sujet : les numéros déjantés de ces danseuses et chanteuses hors normes. Nous n'en avons que de chiches aperçus, de quelques minutes, pas toujours bien filmés.

La personnalité de ces femmes défie les canons de la beauté et de la mode ordinaires. Le baroque de leurs costumes, coiffures et maquillages est déjà une échappée onirique dont on attend qu'elle débouche sur le rêve de la scène, dans un show prolongé. Mais, le réalisateur nous en frustrer, meublant le temps et l'espace de propos et de lieux (beaucoup de couloirs et de halls d'hôtels) d'une platitude absolue, malgré l'audace verbale de rares scènes. Les rapports d'Almaric avec ses fils sont un tissu de poncifs, et en dehors d'une ou deux trouvailles dans la bouche des filles, comme « Il faut du temps pour aimer son corps » ou « Tu ne nous as pas fait faire le tour de la vie », les échanges sont sans surprise, au ras des pâquerettes. Le film avorte de n'avoir pas su trouver sa voie : fiction sans intrigue ni vrai dialogue, sans aucun rebondissement, ou documentaire flou, syncopé, dont il manque des morceaux, notamment sur le plan du spectacle. Les protagonistes méritaient mieux ; leur invention personnelle – elles ne veulent pas de metteur en scène et s'en passent fort

bien ! – exigeait une réalisation à la hauteur, débordante d'imagination et de folie.

Taking Off de Milos Forman (États-Unis, 1971)

Un chef-d'œuvre d'humour noir qu'on a plaisir à revoir, nous restituant, tels les premiers films iconoclastes de ce réalisateur – dont l'admirable *Au feu les pompiers* qui le força à s'exiler aux USA –, l'atmosphère des sixties-seventies. On remarque dans cette belle copie restaurée le travail sophistiqué du son et du montage qui permet une superposition de plans : ainsi le crochet musical des apprenties chanteuses fusionne avec la saga familiale, les deux se redoublant dans le piteux et le grotesque.

La plupart des adultes sont laids, desservis par des tenues hors d'âge, caricaturales : les hommes étriqués dans leur costume-cravate, avec des coiffures et des moustaches impossibles, une quadragénaire jouant les baby doll dans une robe courte trapézoïdale.

Ces sursauts pathétiques des parents pour se tenir au diapason d'enfants fugueurs qu'ils ne comprennent ni ne maîtrisent, nous émeuvent par leur impuissance – quelque part la nôtre, à nous héritiers désemparés de 68... Une partie de strip-poker couronne cette quête tragique de sens. Là nous ne rions plus. C'est à un naufrage que nous assistons, manquant d'y être emportés, sceptiques et désolés comme la jeune fille qui le surprend à son retour au bercail. Le personnage du « fiancé »,

aux allures de contestataire, chevelu et barbu, et qui se révèle être un show-bizeman averti, achève de nous désarçonner et de nous arracher à ce qu'il restait d'épopée et de rêve dans cette décennie historique.

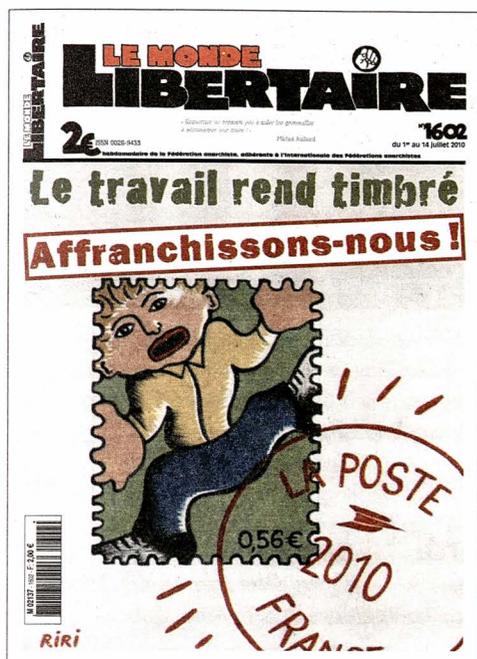
Les petits ruisseaux de Pascal Rabaté (France, 2009)

Encore un film dérangeant autour des amours insolites et de la vieillesse – il semble y en avoir plusieurs actuellement : après *La Tête en friche*, un autre se prépare avec toute une brochette de stars dont... Guy Bedos.

À rebours du jeunisme ambiant, le réalisateur nous montre la progressive remontée en surface d'un veuf, secoué par la disparition d'un ami qui, d'une certaine façon, lui montre la voie de la renaissance. Là où l'intrigue semble prendre un cours convenu, nous voilà déroutés par la rencontre improbable de ce retraité avec des descendants de hippies vivant en communauté dans la maison de sa jeunesse. Séquence admirable de délicatesse, de beauté et de chaleur humaine. Ce sera le premier palier d'un vrai décollage, sexuel et existentiel, et d'une réorientation de cette vie... qui, telle que la formatait la société, n'aurait été qu'une mort anticipée.

On se serait bien passé des redites des plaisanteries villageoises au café du coin, nullement à la hauteur de la vivifiante dissonance d'ensemble.

Marie-Claire Calmus



Abonnez-vous !

On peut maintenant, outre le courrier, s'abonner « en ligne », avec paiement sécurisé et tout et tout :

www.librairie-publico.com

Vous en profiterez pour commander, du même coup, les nouveautés de la librairie du Monde libertaire, et télécharger les récents catalogues au format .pdf

Pour trouver facilement les points de vente près de chez vous, le site

www.trouverlapresse.com

est un outil de notre diffuseur, les NMPP, est à votre disposition. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, n'hésitez pas à nous téléphoner : 01 48 05 34 08, entre 14 heures et 19 h 30. Achetez Le Monde libertaire le plus souvent possible, et dans le même lieu, et n'hésitez pas à insister pour qu'il soit bien visible.



Expulsion du squat Le Pavillon Noir

CE MATIN, 6 HEURES, mardi 24 août, une compagnie de CRS, soit 80 playmobiles et leurs 15 camions, plus 40 à 50 flics de Caen (RG, Baceux...) et enfin une demi-compagnie de gendarmes mobiles ont été vues en retrait, soit 40 petits bonhommes bleus et 8 véhicules, tout ce petit monde est venu agressivement expulser les habitants du Pavillon Noir.

Les flics avaient avec eux une liste de noms de personnes ayant participé à l'autoréduction de mars à l'Intermarché à Caen. Du coup, un habitant est embarqué pour une petite garde à vue. Puis ce sont trois camarades qui arrivaient en renfort qui se font également embarquer.

Pendant que nos amis étaient bien au chaud au comico (jusqu'à 8 heures du matin), c'est une quarantaine de personnes qui a convergé vers le Pavillon Noir. Frais, motivés malgré le café trop chaud qui n'a pu être bu entièrement et grâce à notre stratégie d'alerte, tout le monde est parti en cortège dans le quartier populaire de barres HLM de la Guérinière puis devant le campement des

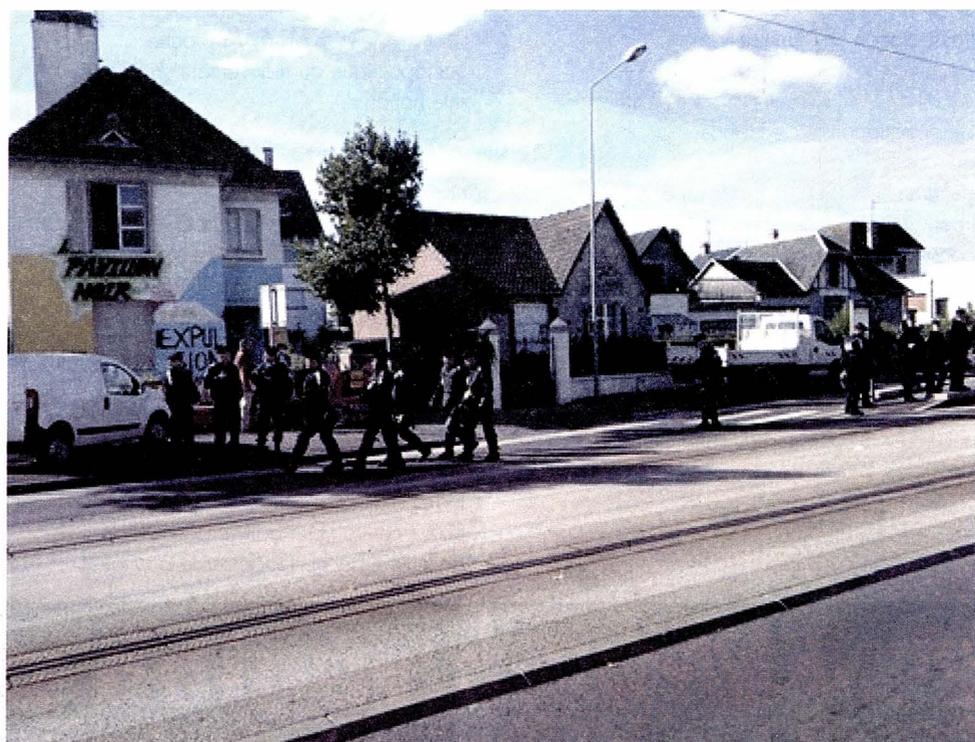
gens du voyage à quelques dizaines de mètres du squat. Bonne réception des gens qui commençaient à nous connaître et à nous soutenir dans notre démarche d'occupation. Slogans, sifflets, pétards, mégaphone ont dénoncé haut et fort l'expulsion.

Enfin, les manifestants ont bloqué la voie du tramway (ce qui pouvait provoquer le blocage des deux lignes de tram qui traversent toute la ville de Caen). Bien entendu, les miliciens de l'État n'ont pas laissé faire et ont fini par acculer les manifestants contre les murs en les encerclant, profitant au passage pour balancer sournoisement quelques petits coups de tonfas et bousculer violemment certains manifestants.

Le collectif squat du Pavillon Noir continue et continuera la lutte à Caen. Un squat d'expulsés nous rendra plus enragés encore.

Squatteurs Ses, Roms, Manouches et tous les enragés, sabotons la machine à expulser !

Le Pavillon Noir



Radio libertaire

Jeudi 9 septembre

Chronique hebdo (08 h 00) Commentaires anarchistes de l'actualité. Jean-Pierre Garnier inaugure la nouvelle formule, sur l'escrologie de la farce éolienne et les nanotechnologies à Grenoble.

Si vis pacem (18 h 00) Émission antimilitariste de l'Union pacifiste. Pinochet fait un putsch au Chili : un pic du terrorisme de la CIA.

Entre chiens et loups (20 h 30) Au pied des totems. Nos invités seront : Soem, Abel K1 et Bertrand Allacme.

Epsilonia (22 h 00) Musiques expérimentales et expérimentations sonores.

Vendredi 10 septembre

A las barricadas (09 h 00) Chroniques de la révolution espagnole par le groupe Idées noires.

L'écho des cabines (11 h 00) Émission sur les familles de détenus.

Les oreilles libres (14 h 30) Musiques engagées.

Koumbi (16 h 00) Chroniques africaines.

Radio espéranto (17 h 30) Espérantisme de l'association SAF-Amikaro.

L'invité du vendredi : « Raison présente » (19 h 00) Union rationaliste de France.

La grenouille noire (21 h 00) Émission écolo-libertaire. L'émission de rentrée sera consacrée au Festival de l'été infini (chanson, écologie, marionnettes, etc.) qui aura lieu les 24, 25, 26 septembre à la P'tite Rockette, 3, rue Saint-Maur, Paris 11^e.

Bol d'art (22 h 30) Une improvisation sur les possibles à vivre...

Samedi 11 septembre

Reveil Hip Hop (08 h 00) Culture rap

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 h 00) Comme son nom ne l'indique pas...

Chronique syndicale (11 h 30) Luttons et actualités sociales.

Chroniques rebelles (13 h 30) Débats, dossiers, rencontres... *De l'indigénat. Anatomie d'un « monstre » juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'Empire français* de Olivier Le Cour Grandmaison (Zones).

Dimanche 12 septembre

Folk à lier (12 h 00) Musiques traditionnelles.

Tempête sur les planches (14 h 00) Actualité du théâtre. Nous suivrons *La Pleurante des rues de Prague* et un *Ubu Roi ou autres monstres pour mieux comprendre, mais quoi au juste ?*

Il y a de la fumée dans le poste (18 h 30) La joyeuse équipe du CIRC traitera en direct de l'actualité des drogues.

Détruire l'ennui (20 h 30) Do it yourself et en tous sens ! Autour du mouvement punk.

Rudies back in town (22 h 00) Approche sociopolitique du mouvement skinhead international.

Lundi 13 septembre

Les enfants de Cayenne (09 h 00) Deux heures de pure politique 100 % révolutionnaire, avec des morceaux de vrais anarchistes dedans.

Lundi matin (11 h 00) Infos et revue de presse.

Terre et liberté (16 h 00) 2003, El Alto, les Indiens Aymara gagnent la « guerre du gaz » contre l'État bolivien. 2009, le livre de Raúl Zibechi, *Disperser le pouvoir*,

évoque, à partir de cette expérience révolutionnaire, les mouvements comme pouvoirs anti-étatiques. Sergio Cacéres, journaliste bolivien, nous en parle.

Mardi 14 septembre

Artracaille (11 h 00) Art en marge. La condition de l'artiste dans la cité. Art et illusion.

Ideaux et débats (18 h 00) Avec Agnès Desarthe pour *Dans la nuit brune* (L'Olivier) et Yves Bichet pour *Resplandy*. Nous parlerons de *La Malédiction des colombes* de Louise Erdrich.

Paroles d'associations (19 h 30) Magazine de la vie associative et culturelle.

Radio Libertaria (20 h 30) L'émission portera sur les nombreuses luttes de la rentrée : retraites, suppressions de postes, formation des enseignants, établissements Clair, etc.

Mercredi 15 septembre

Blues en liberté (10 h 30) Émission musicale blues Mike Bloomfield, *guitar hero* malgré lui.

Sans toit ni loi (12 h 00) Émission sur les mal-logés et la précarité.

Femmes libres (18 h 30) Femmes qui luttent, femmes qui témoignent.

Ras les murs (20 h 30) Émission d'informations et d'analyses, avec lecture du courrier des prisonniers, sur la situation actuelle de la prison et de la justice.

Traffic (22 h 30) Musiques urbaines et libres propos.

89.4 MHz en région parisienne
rl.federation-anarchiste.org

Samedi 11 septembre

Paris XIV^e

14 heures. Place de la Garenne, après-midi consacrée à pister vraies croyances et faux arguments au service de la vidéosurveillance et de la pensée sécuritaire. Et le soir, arrivons masqués sur la piste du p'tit bal contre les caméras animé par les Assedi'ch. Vers 18 heures : retour des équipes place de la Garenne pour un apéro collectif et participatif (chacun apporte quelque chose et tout le monde partage), documentation sur la vidéo-surveillance et échanges libres. À partir de 19h30 : possibilité de dîner au Moulin à café (petits prix). À 20h30 : bal masqué au Moulin à café.

Bristol (Grande-Bretagne)

De 10h30 à 17h30. Foire aux livres anarchistes de Bristol : une trentaine de stands, des ateliers, des débats, du cinéma et un café. Hamilton House, 80 Stokes Croft, BS1 3QY. bristolanarchistbookfair@riseup.net
Renseignements : bristolanarchistbookfair.org

Samedi 25 septembre

Meung-sur-Loire (45)

Journées Gaston Couté. 14h30. Au musée, visite commentée de l'exposition Gaston des Mauves et des mauvais senquiers (entrée libre). Rendez-vous au musée. De 15h30 à 17 heures, séance de dédicaces par Claude Antonini, auteur de *Gaston Couté 1880-1911, les Z'amis, les Z'honneurs, les Z'avatars*. De 20h30 à 2 heures, soirée cabaret avec une dizaine d'interprètes autour de l'œuvre du poète (réservation à l'office du tourisme, 15 et 10 euros).

Dimanche 26 septembre

Meung-sur-Loire (45)

Journées Gaston Couté. De 10h30 à 13 heures, scène animée par Vania Adrien-Sens et son orgue de barbarie, place du Martroi. 16 heures à la Fabrique, spectacle de la compagnie Chauffe-Brûle (réservation à l'office du tourisme, 10 euros).

Dimanche 3 octobre

Paris XI^e

16 heures. Marc Havet, chanteur subversif et drôle, viendra jouer en soutien à la librairie Quilombo. Trois tarifs possibles : 10 euros (tarif normal), 20 euros (tarif de soutien), 5 euros (tarif petites bourses). Réservation à partir du 7 septembre à la librairie Quilombo au 23, rue Voltaire, 75011 Paris ou par e-mail quilombo@globenet.org ou par téléphone 01 43 71 21 07.

Mercredi 8 octobre

Saint-Dié-des-Vosges (88)

Philippe Pelletier présentera son livre *Élisée Reclus, géographie et anarchie* dans le cadre du Festival international de géographie, à 14 heures.

Gérardmer (88)

Philippe Pelletier animera une conférence sur « Élisée Reclus, géographie et anarchie » dans le cadre du Festival international de géographie, à 18 heures.

Jeudi 9 octobre

Saint-Dié-des-Vosges (88)

Federico Ferretti et Philippe Pelletier animeront un café-carto sur « Le monde avec et sans la carte chez Élisée Reclus » dans le cadre du Festival international de géographie.



**NI CAROTTE NI BÂTON
GRÈVE DE LA CONSOMMATION !**



**NI CROISSANCE NI PATRON
AUTOGESTION !
FÉDÉRATION ANARCHISTE**